Au sommaire du n° 76



Mon député tel qu'en ses tweets. Les Zapatistes arrivent

2

Coup de filet du 15 juin 2021 à Gentioux et ailleurs...

4

3

Ŋ

La criminalisation des mouvements écologistes légitimée par des weldne-chose... » « Si on est là, c'est qu'il y a q lois de plus en plus liberticides chevelu de la Vienne Qu'avons nous appris dans le 9

Appel pour des forêts vivantes

d'essences diversifiés Aller vers une forêt d'âges et

ထ တ

Quand un enfant devenu vieil homme, s'adresse aux jeunes pour leur parler de vaches 9

Se loger sur le Plateau

Jadis, on faisait parfois de vieux os dans la Montagne Limousine Quand le seigneur d'Aubusson était un moine 13

Un noble limousin brigand, au temps de la Guerre de Cent Ans : Mérigot Marchès (1355-1391) 15 **4**

Les cochers chauffeurs limousins dans la région parisienne

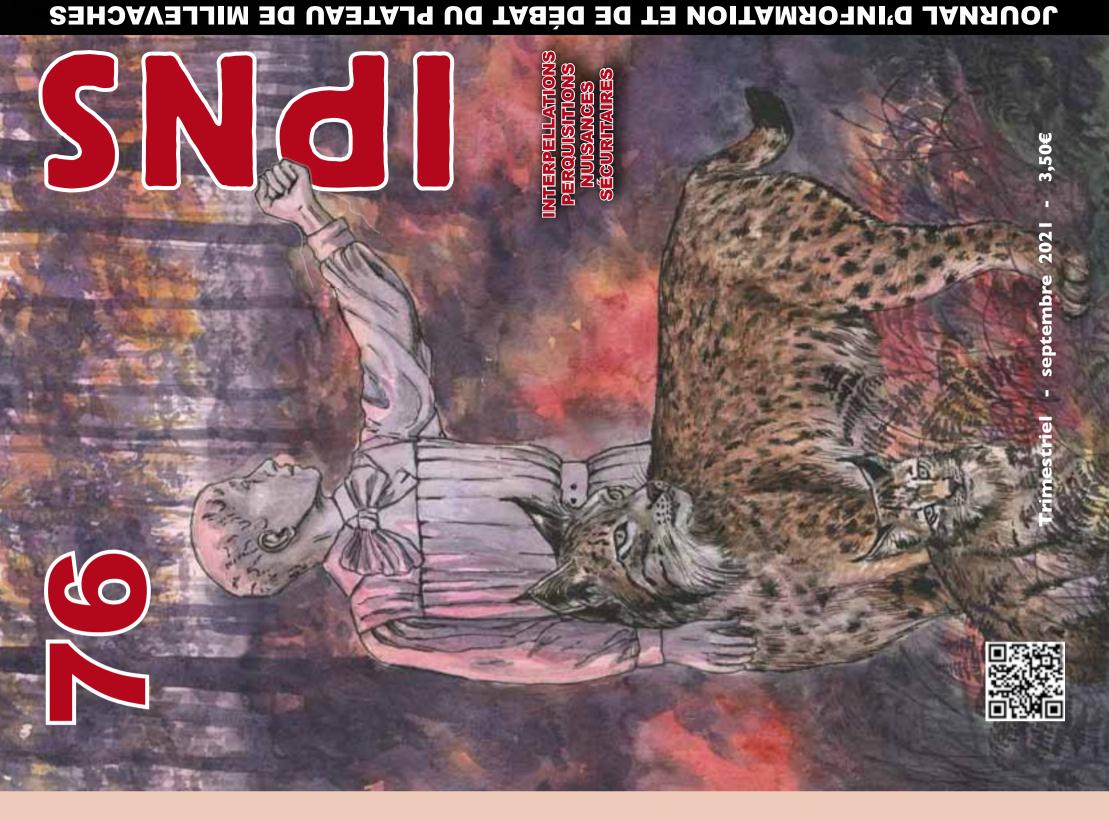
À lire et à relire

Lectures

Les chroniques d'exil et cycliste

nostalgie, Jan dau Melhau se livre Entre engagement, utopie et **1**

Bloc-notes 20



Deux siècles de solidarités en Limousin

es éditions Mon Limousin publient sous la houlette du Pôle international de ressources de Limoges et du Limousin pour l'histoire du monde du travail et de l'économie sociale (PR2L), un fort bel ouvrage, très richement illustré, qui relate le foisonnement de l'économie sociale (et solidaire ajoute-on aujourd'hui) en Limousin depuis 200 ans. L'ouvrage fait suite à une exposition créée en 2016 et se veut le moyen d'accompagner ses lecteurs dans la découverte concrète du monde de l'économie sociale, dans sa diversité, son évolution pluriséculaire et sa modernité. On laissera le lecteur reconnaître des noms ou des initiatives qu'il connaît s'il habite sur le Plateau, mais il découvrira certainement d'autres histoires peut-être moins connues comme les coopératives laitières, la monnaie locale Lou pélou ou les jardins ouvriers de Limoges.

Après une première partie consacrée aux fondements de l'économie sociale et solidaire, l'ouvrage propose une approche thématique, abordant successivement «Vivre autrement en s'entraidant » (services aux personnes, consommation, habitat), « Entreprendre autrement » (production, financement), « S'émanciper, se divertir et s'épanouir autrement » (éducation populaire, sports, colonies de vacances et jardins ouvriers) pour se terminer sur ce que Francis Juchereau appelle les « républiques coopératives ».

Il en repère trois avatars en Limousin depuis 200 ans : la « colonie égalitaire » des années 1840 de Pierre Leroux à Boussac ; la « république coopérative communiste » de Saint-Junien en Haute-Vienne des années 1900 à 1960; et une dernière, « cocktail singulier», qui serait notre « république du Plateau » née dans les années 1980 jusqu'à nos jours.

Présentant nombre d'initiatives locales et une ambiance particulière sur notre territoire, l'auteur ose : « Comment peut-on nommer cela ? Pourquoi pas une république coopérative ? » Le choix de ne pas suivre un simple fil chronologique a le mérite de faire se côtoyer expériences d'hier et d'aujourd'hui, de tailles et d'inspirations très variées, soulignant ainsi un foisonnement et une inventivité remarquables plutôt qu'un développement

continu et cohérent d'une même histoire.

Comme l'écrit Thierry Jeantet dans sa préface : « Les auteurs "filment" excellemment la volonté des femmes et hommes du Limousin qui, historiquement, ont choisi la coopération, le mutualisme, l'associationnisme, pour vivre dignement, consommer différemment, entreprendre autrement, mais aussi s'émanciper, apprendre, se cultiver. »

Contact: www.monlimousin.fr

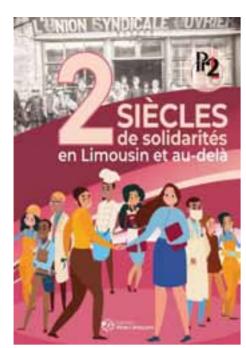
Vous pouvez effectuer le règlement de votre abonnement en ligne en utilisant

le compte **Helloasso** mis à votre disposition sur notre site. HelloAsso est la première plate-forme de financement participatif dédiée aux associations et

a été créé afin d'offrir à toutes les organisations la possibilité de se financer

grâce au numérique via une solution complète, simple et gratuite.

https://www.helloasso.com - Paiement sécurisé.







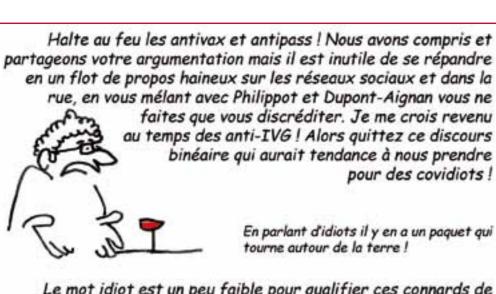
m.bernard

article à la possible venue sur la Montagne limousine d'une délégation issue des communautés zapatistes du Chiapas (Mexique), dans le cadre du « voyage pour

L'arrivée de cette délégation en Europe était prévue à Paris pour juillet mais elle n'a cessé



annoncé fin août l'arrivée d'environ 150 companeros, companeras, companeros à Vienne, en Autriche, à la mi-septembre. Cette délégation se diviserait alors en petits groupes qui pourront aller visiter de nombreux territoires du continent européen. À suivre...



Le mot idiot est un peu faible pour qualifier ces connards de milliardaires qui sont une véritable insulte aux millions de pauvres qui meurent de faim dans le monde! Une place s'est même vendue 28 millions de dollars! Ce monde est devenu complétement fou !

Et c'est nous qui avons contribué à leurs fortunes

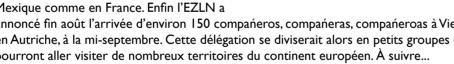
Revenons sur terre, Vassivère continue d'alimenter la chronique des faits divers. Le petit train de l'île a été stoppé par la préfecture ! Motif : des fissures dans le pont qui relie l'île, interdiction aux plus de 3 tonnes 5 et interdiction de fumer sur l'île : pas d'accés pompier ! Espérons que ce n'est pas le même béton qui a servi au barrage!

> Ne nous laissons pas abattre, allons boire un coup avant l'arrivée de la quatrième vague

Les Zapatistes arrivent

Le dernier numéro d'IPNS consacrait un la vie ».

d'être empêchée par « les bureaucrates racistes et ignorants » qui gouvernent au Mexique comme en France. Enfin l'EZLN a



helloasso == = PCV DSS

Trimestriel édité par l'association IPNS.. Clin d'oeil à "Imprimé Par Nos Soins" que connaissent bien les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.

Directeur de publication : Michel Lulek - 23340 Faux la Montagne Mise en page graphique : Michel Bernard Illustrations: Michel Bernard et Philippe Gady

Imprimerie: Rivet Presse Edition - Limoges, labellisée Imprim'vert

Commission paritaire: 1022 G 81 797 - ISSN: 1635-0278 http://journal-ipns.org

IPNS - Je m'abonne !
Nom: Prénom:
Adresse:
Courriel:
Abonnement pour I an (4 numéros), ordinaire I4 €
Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 28 €
Bon à retourner à : IPNS - 23340 - Faux la Montagne



Mon député tel qu'en ses tweets.

Dans les « discussions » sur les réseaux sociaux en général, et sur Twitter en particulier, on trouve une impressionnante quantité d'insultes et de menaces. Le député de la Creuse, estampillé République en Marche, Jean-Baptiste Moreau en reçoit son lot comme beaucoup d'autres personnages publics. Il s'en plaint bien sûr, mais, il a quand même fait des réseaux sociaux son lieu de débat politique privilégié. Revue de trois mois de tweets.

ussi étrange que cela puisse paraître, un certain nombre de personnes interpellent et tentent de discuter avec le député Moreau sur Twitter. Ce que ce dernier fait bien volontiers. Pourquoi? Parce que la discussion, c'est la démocratie, et que comme il est député, la démocratie ça le connaît.



La discussion est toujours préférable à l'invective en démocratie. Bonnes vacances, moi vaches, foin et moisson au programme.

Le débat oui ! L'invective non ! Prenons donc exemple sur le député pour mener un bon débat démocratique. Commençons par son sujet de prédilection : l'agriculture française. Sur son compte, le député se présente comme « paysan-député ». Il poste des photos des paysages creusois et de son troupeau. Il est en effet éleveur de bovins, et il était avant son élection, président de la Celmar, la coopérative du nord de la Creuse qui commercialise 40 000 bovins et 20 000 moutons chaque année. L'agriculture, c'est donc sa spécialité, et il réagit très vite sur le sujet. Ainsi, le 22 juin dernier, les médias relaient une étude du CNRS qui estime que « le bio pourrait nourrir toute l'Europe à condition de diminuer la consommation de viande ». Réactions, tout en mesure.



A quelqu'un qui, en commentaire, soutient les conclusions du rapport du CNRS, le député répond: « Non c'est scientifiquement inexact tel quel désolé. Même si votre dogme le dit. ». Il précise ailleurs sa pensée sur le sujet: « Je conçois parfaitement qu'on ne souhaite pas manger de viande, mais ce qui me pose problème, ce sont les campagnes véganes qui dénigrent pour étendre un mode de vie. Je ne vois pas en quoi ils l'imposeraient aux autres, je n'impose pas moi-même aux autres de manger de la viande ». Le CNRS, infiltré par des végétariens totalitaristes, participerait-il à une vaste campagne de déstabilisation de la consommation de viande en France, campagne qui serait financée par l'étranger? Le député ne le dit pas mais certains tweets sèment le doute : « Oui je préfère défendre les emplois dans notre pays plutôt que de prêter main forte à des multinationales étrangères pour déstabiliser notre modèle agricole par le biais de campagnes anti viande ». Les détails sur cette opération des multinationales sont probablement classés « secret défense » car il n'en dit pas plus. Tout comme les chercheurs du CNRS, ceux qui ne partagent pas les convictions du député sur l'agriculture française ont tous l'étrange point commun de ne rien comprendre à l'agriculture. Souvent c'est parce qu'ils sont enfermés dans ce que le député appelle des « dogmes » (bios, végétarien, ou végan). A un de ses collègues, éleveur lui aussi, mais bio,

il explique : « vous racontez n'importe quoi ce qui prouve que vous ne connaissez absolument rien à l'agriculture ». À quelqu'un qui se lance sur les algues vertes en Bretagne et qui lui conseille de lire les rapports de l'INRA sur le sujet, il répond, curieux: « pas la peine, j'y lirai que vous racontez n'importe quoi ». A quelqu'un qui commente un article sur les maladies professionnelles des agriculteurs liées à l'exposition aux pesticides, il répond catégorique: « article partisan qui n'a rien de scientifique ». Et même à un collègue député (Les Républicains et avocat de profession) qui l'accuse d'être influencé par les lobbys agroalimentaires :



Le député s'empare aussi d'autres sujets d'actualité comme la vaccination ou le pass sanitaire, faisant valoir en toute modestie qu'il est « juste ingénieur agronome » et qu'il a donc fait « juste des études poussées en sciences naturelles et biologie et notamment bio maths sup et bio maths spé ». Aussi, il avoue sa « stupéfaction devant tant d'ignorance scientifique face aux vaccins ARNm ». Et il est tout aussi stupéfait par le niveau d'orthographe de ceux qui s'adressent à lui. Il n'hésite pas à rabrouer sèchement ceux qui abandonnent un participe passé raté. Les fautes d'orthographe l'énervent tellement qu'il peut même laisser échapper luimême une coquille par ci, par là.



Même intransigeance sur l'usage de certains mots. Par exemple, hors de question de discuter avec des gens qui se permettent de parler du « peuple » ou « des Creusois ». Le député ne laisse rien passer. Il faut, semble-t-il, un mandat pour écrire ces mots là.



Et ce mandat, si on veut l'avoir, il n'y a probablement qu'une solution : « Présentez-vous la prochaine fois et on en reparle. Ces gens qui commentent depuis le fond de leur canapé sans lever le petit doigt m'amusent ou m'affligent c'est selon... » confie le député.



Mais les choses peuvent se compliquer quand justement on perd une élection. Ça lui est arrivé aux municipales : il a été élu conseiller mais la liste sur laquelle il se présentait s'est retrouvée minoritaire. S'en est suivi une saga qui a amené à la démission du nouveau maire et à l'élection de la candidate soutenue par le député. Rebelote aux élections départementales en juin dernier : il arrive troisième du premier tour sur le canton de Guéret 2 et réagit « J'assume cette défaite. Mais (il y a toujours un « mais » NDLR) au vu du fort taux d'abstention, nous devons réfléchir à plusieurs pistes pour y faire face et revoir notre système électoral. La règle imposant 12,5% pour les élections départementales était justifiée quand il y avait de fortes participations mais elle n'a, aujourd'hui plus aucun sens ». De là à penser qu'avec une majorité d'abstentionnistes, certaines élections n'auraient plus aucun sens, il n'y a qu'un pas ...qu'un bon démocrate

Hélène Mathiot



IPNS - le journal - n°76 - septembre 2021 - **3 IPNS** - le journal - n°76 - septembre 2021 - **2**



Intervention de la sous-direction anti-terroriste (SDAT), du PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention) et de la gendarmerie dans le hameau du Mont (commune de Gentioux). Plateau de Millevaches, le 15 juin 2021.

Le 15 juin 2021 une série de six arrestations et 12 perquisitions se déroulent en Limousin, dont une de chaque à Gentioux, dans le village du Mont. Le Populaire entonne le lendemain un cri de victoire : « Cinq mois après l'incendie du relais des Cars (Haute-Vienne), l'enquête vient de faire un grand pas en avant avec l'interpellation (...) de six personnes »... Nous voilà rassurés, on tiendrait donc les coupables de l'incendie de l'émetteur TDF des Cars (au sud de Limoges) qui, le 11 janvier 2021, avait privé 1,4 million de spectateurs de télévision. Parmi les personnes arrêtées, la directrice de l'école de Gentioux aussitôt mise en examen pour avoir « participé à un groupement formé ou une entente établie en vue de la préparation (...) d'un ou plusieurs crimes ou délits punis de 10 ans d'emprisonnement ». Problème, le dossier que les policiers tentent de constituer contre elle est rempli... de vide ! Des rencontres, des amitiés, des lectures, des opinions, rien de concret et de solide pour justifier un contrôle judiciaire qui lui interdit de sortir du département et encore moins l'accusation de « participation à une association de malfaiteurs ». Un futur fiasco judiciaire, à l'instar de l'affaire de Tarnac (parallèle fait immédiatement par beaucoup)? L'histoire a commencé par une grosse bourde des policiers qui sont d'abord tombé sur le voisin de l'enseignante...

Le témoignage du voisin

Ce jour-là, levé depuis 5h, il est dans les derniers préparatifs de la journée, porte d'entrée ouverte. Il doit travailler à 7h à Eymoutiers pour tondre des moutons – on est en pleine période de tonte. Il s'apprête à partir bientôt, lorsqu'à 6h20 il entend hurler:

- Ya quelqu'un ? Ya quelqu'un ?

Il pense à un accident, un appel au secours, tire la porte de la pièce qu'il occupe et voit dans le couloir des individus cagoulés et armés criant « Bouge pas, bouge pas ! ». Instinctivement, il repousse sa porte qui se ré-ouvre aussitôt pour laisser place à 5 paires d'yeux menaçants derrière des masques noirs, des canons d'arme à moins d'un mètre du visage pointés sur lui, accompagnés des cris « À terre, à terre, les mains sur la tête » (ce qu'il fait sans résistance) « Bouge pas, bouge pas ! Elle est où ta femme ? » « Sur le coup, je n'ai même pas vu ni entendu que c'était la police! » raconte-il a posteriori. Il leur répond qu'il n'a pas de femme... Sur le même ton : « Ya quelqu'un dans la maison ? »

- Non, ya personne...
- La voiture là, elle est à qui ? - À Marie-Claire...
- Elle est où ?
- Mais, c'est la maison d'à côté... Mon nom est sur la boîte

Accompagné fermement dehors, mis en joue comme pour une exécution, les flics ne s'excusent évidemment pas : « On ne sait pas sur qui on peut tomber » (!!!), et vont alpaguer la voisine sortie affolée par les cris et croyant elle aussi à un accident ou à un drame. Au bout de 3 ou 4 contrôles d'identité, on lui dit qu'il peut s'en aller et qu'il sera peut-être auditionné comme témoin (de quoi, à part de la violence des méthodes ?). Et on se veut rassurant : « Ne vous inquiétez pas, si on est là, c'est qu'il y a quelque-chose. » CQFD! « J'ai mis 48 heures pour avoir le contre-coup de ce matin particulier... Les premiers rêves avec des hommes cagoulés et j'ai découvert ce que c'est que des crises d'angoisse, la sensation d'avoir une partie du cerveau grillée et la peur de ne plus la retrouver, une sorte de lobotomie traumatique après une expérience de mort imminente... Il m'a fallu une petite semaine pour m'en remettre mais ça ne s'oubliera jamais. » Petit dommage collatéral vite éludé : les pandores étaient déjà à rejouer leur scénario dans la maison d'à côté.

Evanescents indices

Pôvres policiers! Le 15 juin, aussitôt connue la nouvelle de leur présence au Mont, une quarantaine d'ami.es, de



voisin.es, de parents d'élèves et même de conseillers municipaux de Gentioux se sont aussitôt rendus sur les lieux pour manifester leur solidarité avec la directrice de leur école. Traduction par les autorités : « Une guarantaine de personnes du plateau de Tarnac (sic) ». Peu importe que beaucoup n'habitent pas la désormais fameuse commune, peu importe qui était là, il suffit de ne voir que ce qu'on y cherche. Comme l'a dit ce policier : « C'est qu'il y a quelque-chose ». Quelque-chose qui s'appelle dans leur jargon « l'ultra-gauche » et dont, si on suit ce qu'ils reprochent à Marie-Claire, réside en un certain nombre de choses que beaucoup de gens partagent dans le coin : des avis un peu critiques sur la gestion forestière ou les compteurs Linky (à Royère-de-Vassivière comme à Faux-la-Montagne, pour ne citer que ces deux communes, une centaine de foyers environ à chaque fois ont aussi refuser l'installation du « compteur intelligent »), la lecture d'une excellente revue (Z pour la nommer), le souci de la protection de l'environnement... Mais tout cela, pour les enquêteurs c'est bien autre chose : « des idéologies » dangereuses. Du reste Marie-Claire se tait durant sa garde à vue ? Attitude typique qu'on retrouve chez « les délinquants les plus chevronnés ». Elle n'a pas de télévision ? Tiens, tiens... C'est une femme ? Le communiqué de revendication de l'incendie des Cars est au féminin pluriel : c'est donc qu'elle l'a écrit (elle est institutrice, c'est normal) avec son amie également arrêtée le même jour. Malgré des écoutes téléphoniques sur plusieurs mois et un espionnage consciencieux, ce ne sont que des bouts de discussions et des « formulations allusives » qui servent d'indices à nos policiers. Tout au long de l'été la surveillance sur les personnes arrêtées s'est poursuivie, de manière plus ou moins indiscrète... La police cherche, cherche, ne trouve pas... Alors

elle fait avec ces indices évanescents qui sont pour eux assez probants pour rendre « particulièrement vraisemblable sa participation » aux faits sur lesquels ils enquêtent. Attention! Éviter de faire des blagues ou de vous défouler entre amis, ni de parler trop sérieusement des façons de mieux protéger la nature, tout cela risque peut-être un jour de se retourner contre vous!

Il n'y a pas de fumée sans feu mon bon

Dans la foulée, l'Éducation nationale, en la personne de 'inspecteur d'Académie, prend la décision de « suspendre à titre conservatoire » l'enseignante dès sa sortie de garde à vue (d'une durée de 73 heures suivies de 8 heures dans les geôles au sous sol de la cité judiciaire en attendant que la juge décide de son sort). « Pour vous protéger et protéger l'administration » ose le fonctionnaire zélé. Le recours à la rectrice ne donne pas de résultat. Lorsque toutes les institutions vont dans le même sens, la présomption d'innocence n'est plus qu'une franche rigolade et sur le site de La Montagne, les bonnes âmes ne s'embarrassent pas de ce genre d'arguties : « Une enseignante, directrice en plus, qui participe à des dégradations ! Bel exemple pour ses élèves. Comment l'Éducation nationale peut-elle lutter contre la violence et les « incivilités » quand une directrice ne respecte pas la loi ? » Le fait est acquis! L'instit sur laquelle on ne dispose d'aucune preuve est bien l'auteure des dégradations. Que les syndicats d'enseignants montent au créneau pour la défendre, que la municipalité de Gentioux et les parents d'élèves demandent qu'elle puisse terminer la dernière semaine scolaire de l'année (qui est aussi celle de sa carrière professionnelle puisqu'elle arrive à l'âge de la retraite – autre indice contre elle puisqu'un tag repéré après l'affaire des Cars indiquait : « Ni Linky, ni nucléaire, on veut une retraite dorée »!), rien n'y fait.

Finalement, que lui reproche-t-on de plus grave ? D'être l'amie proche d'une des autres personnes arrêtées et suspectées. Bref, la voilà « cas contact d'un cas suspect »... À quand la mise en place d'un passe de bonne conduite politique et citoyenne et de bonnes fréquentations ? Une idée à soumettre à Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur non suspendu, mais présumé innocent de viol, harcèlement sexuel et abus de confiance.

Un comité de soutien

Les personnes arrêtées le 15 juin étaient encore en garde à vue (elles y sont restées 81 heures), qu'un comité de soutien se mettait déjà en place Des manifestations devant le commissariat de Limoges où elles étaient interrogées ont eu lieu à plusieurs reprises. Dans un de ses communiqués le comité précise : « L'opération ressemble à un coup de filet assez large et mal ajusté pour faire du renseignement sur des gens dont les engagements humanistes déplaisent au pouvoir. » Pour participer au comité par des dons et des interventions publiques: 06 23 44 31 52.

facebook: SoutienArrestations | 5 juin

La Bogue dans le collimateur

Le site La Bogue (sur lequel au demeurant on pourra lire l'ensemble des éléments de cette affaire ainsi que les communiqués de presse du coqui ont posé des questions sur lui aux gardés à vue. N'a-t-il pas publié en son temps le communiqué de revendication de l'incendie des Cars? On veut pas dénoncer notre confrère, mais Le Populaire lui aussi l'a publié... En tout cas si vous voulez suivre les suites de l'affaire La Bogue reste le meilleur site pour s'informer régulièrement :

La criminalisation des mouvements écologistes légitimée par des lois de plus en plus liberticides

Face aux véritables dangers, que fait la police ? Nous avons reçu cette réaction à chaud, quelques jours après les arrestations de juin.

a terre chauffe, la violence contre les plus faibles s'accentue, les délires industriels grossissent mais devant l'évidence de plus en plus visible de la folie du capitalisme... on muselle, on écrase, on défait les ■liens, on criminalise à tout va.

Si tout l'argent et tout le pouvoir que l'on met à faire taire ceux et celles qui essaient de sauver la vie étaient utilisés pour le bien commun, l'espoir serait encore permis. Il est si tard... On est au contraire encore à accélérer dans la mauvaise direction et à remettre à grands coups de bottes les lucides dans le droit chemin qui nous mènera tous dans le précipice – et d'abord les plus fragiles!

La criminalisation des mouvements écologistes n'est pas nouvelle pas plus que les arrestations arbitraires pour pensées, orientations politiques, chants, écrits, lectures qui dérangent un pouvoir qui n'a sans doute pas tout à fait bonne conscience, mais les moyens utilisés sont de plus en plus redoutables, légitimés par des lois de plus en plus liberticides. On ne veut voir qu'une tête, devant sa télé le soir... Dormez braves gens, fermez vos gueules, on s'occupe du reste! Et quand tous les fonctionnaires aux ordres s'acharnent à fabriquer de la rumeur à partir d'autres rumeurs et à en rajouter une louche à chaque fois qu'ils le peuvent, on voit enfermer dans un carcan d'injustices, de pressions et de tentatives de destruction, des êtres humains dont les seules fautes sont finalement d'avoir une conscience sociale, écologique et de tout simplement se préoccuper de la vie en général.

À celles et ceux qui avaient encore quelques illusions sur la liberté d'expression et de pensée de notre « démocratie » ou « État de droit », l'État, aidé de toutes ses forces de répression, appuyé par une presse décomplexée vis-à-vis de la déontologie et des fonctionnaires zélés qui devancent la justice, cet État donc, vient de faire la démonstration encore une fois de la dérive totalitaire dans laquelle il entraîne ce



NUMÉRO DOUBLE

SAMEDI 16 - DIMANCHE 17 juillet 2022 79 FANNÉE - Nº241003



L'ÉPOQUE - SUPPLÉMENT

DESSINER LE MONDE: LA CARTOGRAPHIE, NOUVELLE PASSION

la recherche des territoires perdus

La Présidente Marine Le Pen, sur recommandation du ministre l'Intérieur Michel Thooris, ancien secrétaire général du syndicat France Police, en application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence, a fait procéder hier au bouclage de 600 territoires perdus de la République, avec le renfort de l'Armée, en contrôlant et en limitant les entrées et sorties de ces zones par des checkpoints sur le modèle israélien de séparation mis en place avec les territoires palestiniens. Dans ces zones, la réforme de la légitime défense pour les policiers et les gendarmes votée en janvier dernier, leur permet d'ouvrir le feu dès lors qu'un fuyard n'obtempère pas ou qu'ils sont l'objet de tirs de mortiers et d'artifices ou de jets de cocktails Molotov. Ce mode d'intervention pour la « prévention primaire de la délinquance anti-républicaine » faisait depuis longtemps partie des préconisations du syndicat France

Police, dont la Présidente avait dès

en matière de doctrine de sécurité intérieure (1). Dès 2021, avant son élection, elle avait su s'assurer du soutien des armées dont les chefs s'étaient montrés « disposés à soutenir les politiques qui prendront en considération la sauvegarde de la nation [et] prêts

son élection fait sa feuille de route à intervenir dans une mission périlleuse de protection de nos valeurs civilisationnelles et de sauvegarde de nos compatriotes sur le territoire national »(2). Pour la présidente, rien ne s'oppose donc à ce que les militaires épaulent les forces de police dans la récupération de ces « territoires perdus ».

La première liste de ces « terrides zones périurbaines délaissées, gangrenées par la drogue où les dirigeants avaient renoncé depuis longtemps à toute autre stratégie que celle de la ghettoïsation de basse intensité. Le plateau de

toires perdus » ne répertoriait que

(V)

Millevaches, qui constitue un foyer islamogauchiste bien identifié, l'ancienne ZAD de Notre Dame Des Landes et d'autres lieux du sud-est de la France qui ne figuraient pas dans la liste initiale font désormais partie de ces « territoires perdus ».

« Nous devons nous inspirer du modèle brésilien et philippin en matière de lutte contre le narco-terrorisme. Les présidents Bolsonaro et Duterte ont obtenu d'excellents résultats en ayant donné carte blanche à la police pour reprendre le contrôle des zones de non droit. L'heure n'est plus au en même temps. Il ne peut y avoir de compromis avec les terroristes et les dealers. Les hésitations, les frilosités politiques et autres tergiversations profitent aux narco-terroristes. » a déclaré le ministre de l'Intérieur lors de sa conférence de presse d'hier, avant de rappeler que le précédent mandat présidentiel s'était terminé « avec le pire bilan en matière de sécurité de l'histoire moderne ».

(I) cf la lettre ouverte du syndicat France Police au président Macron de mai 2021

(2) cf la tribune des 20 généraux dans Valeurs actuelles de mai 2021 Les textes en italique sont des extraits des deux documents cités.

Étienne Décle

IPNS - le journal - n°76 - septembre 2021 - **4 IPNS** - le journal - n°76 - septembre 2021 - **5**

Michel Lulek







RETOUR SUR UNE ENQUÊTE EN COURS:

Qu'avons nous appris dans le chevelu de la Vienne ?

Pistes pour défendre la rivière et la ressource en eau

Du 31 mai au 12 juin a eu lieu la Fête dans le chevelu de la Vienne. Deux à trois évènements par jour pendant douze jours depuis le site des sources de la Vienne, en Haute-Corrèze, à Saint-Setiers, jusqu'à Saint-Léonard-de-Noblat en Haute-Vienne. À l'initiative du Groupe Eau du Syndicat de la Montagne limousine, cet évènement se voulait être une enquête populaire sur l'état de la rivière et de la ressource en eau sur le territoire.

Les chiffres alarmants sur

la baisse quantitative et

qualitative de la ressource

en eau et la faiblesse des

moyens mis en œuvre pour

remédier à cet état de fait

nous ont causé quelques

près plusieurs années successives de sécheresse qui ont touché de plein fouet la Montagne limousine, la ressource en eau, qu'on croyait ici intarissable, s'est retrouvée sous tension dans de nombreuses communes du secteur avec un impact visible à la fois sur les massifs forestiers mais aussi sur la végétation dans son ensemble et *a fortiori* sur les ressources fourragères. Habitants concernés par la ressource en eau et sa gestion, nous avons donc décidé d'inviter tous les habitantes et habitants du territoire à nous rejoindre au fil de la rivière pour faire l'état des lieux de la situation.

Non spécialistes mais usagers

De nombreux dispositifs institutionnels encadrent déjà l'action publique autour de la rivière, particulièrement sur notre territoire dit de « tête de bassin », avec de nombreuses expertises et documents

de vulgarisation, et on pourrait se demander ce qu'une intervention d'habitants « non-spécialistes » sur le sujet pouvait bien apporter à la situation. C'était bien là le pari que nous avons fait, que de jouer pleinement notre rôle de non-sachant, non spécialistes, mais usagers bien réels du territoire et d'aller ensemble à la rencontre de la rivière et des différentes associations et institutions qui interviennent d'une manière

ou d'une autre sur elle ou sur la ressource en eau. Nous pensions que cela pouvait produire des effets de clarification, et mettre à jour d'une façon nouvelle les enjeux et les urgences sur la question ainsi que les moyens à notre disposition.

Une démarche transversale

L'objectif était aussi pour nous d'alimenter le débat sur différentes questions clivantes sur le territoire et de produire tant que faire se peut, un peu d'intelligence commune sur ces sujets et ainsi peut-être, trouver de nouveaux leviers d'action pour influer positivement sur la situation. Notre premier objectif était de sortir de l'état d'angoisse paralysante que produisent la litanie des nouvelles catastrophiques et le sentiment très répandu de n'avoir jamais les moyens d'agir au juste niveau. Nous avons donc tout au long des mois qui précédaient tenté d'entrer en contact avec les associations et les institutions qui œuvrent à différents niveaux tout au long de l'année sur les milieux aquatiques pour avoir leur récit, leurs éclairages, leur expérience. Notre démarche se voulait transversale, en croisant des regards et des approches différentes, scientifique, technique, politique, historique, ethnographique, artistique mais aussi vernaculaire avec les récits d'usagers quotidiens de la rivière, pêcheurs, agriculteurs, randonneurs, kayakistes, simples riverain.e.s. Et la transversalité fut au rendez-vous, de petites assemblées se sont formées au fil des différentes étapes mêlant de 10 à 30 personnes de différents horizons, pour creuser un ou l'autre des aspects du problème que nous proposions

de déplier. Certaines pour une demi-journée, d'autres pour quelques jours, et pour quelques plus rares privilégié.e.s une vraie descente de Vienne sur 12 jours continus.

Des chiffres alarmants

Bien-sûr, nous n'aurons pas eu le loisir de régler toutes les questions que nous prétendions aborder mais s'est dessinée au fil des jours une vraie cartographie du réseau hydrographique et de ses multiples enjeux. Il y eu beaucoup de questions et quelques débuts de réponses, sur l'impact et l'intérêt de la chaîne de barrages de Vassivière, sur les enjeux de la privatisation des ouvrages, sur l'ambivalence du regain d'intérêt pour l'hydro-électricité en période de réchauffement climatique, sur les menaces qui pèsent sur la ressource en eau, sur ses modes de gestion (régies, délégations...), sur l'importance des continuités écologiques et ce que nous

pouvons faire pour les restaurer...
Pour certain.e.s qui s'intéressaient au sujet depuis longtemps mais plus intensément depuis quelques mois nous avons surtout découvert beaucoup de choses et réalisé à quel point nos connaissances, à l'image de la chaîne décisionnaire sur ces questions, était morcelée. Les chiffres alarmants sur la baisse quantitative et qualitative de la ressource en eau et l'apparente faiblesse des moyens mis en œuvre pour remédier à cet état de fait nous

ont causé quelques vertiges et renforcé notre désir de se donner les moyens, à l'échelle du bassin-versant, d'agir avec conséquence sur la situation. Les temps d'échanges que nous avons pu avoir avec des groupes et des mobilisations en cours ailleurs sur le bassin-versant Vienne-Loire - comme la lutte populaire contre les projets de « méga-bassines » dans la Vienne ou le Marais Poitevin - ou encore ailleurs, nous ont fait sentir que nous sommes loin d'être seul.e.s et que des foyers de lutte et d'action concrète existent un peu partout. Que ces foyers en réunissant leurs connaissances, leurs moyens, peuvent contribuer à renforcer la conscience collective du bassin-versant (de la source à l'estuaire...), de son caractère vital, de la nécessité de le défendre avec ardeur face à toute autre considération qui viserait à minorer plus longtemps son importance pour notre survie commune.

Pour commencer, nous vous invitons à nous rejoindre pour un tour d'horizon des pistes de recherche et d'actions locales que ce travail d'enquête populaire a nourri, lors de la fête de la Montagne Limousine à la fin de ce mois à Gentioux Pigerolles

Tout reste à faire et personne ne le fera à notre place!

Benjamin pour le Groupe Eau du Syndicat de la Montagne limousine

Pour nous joindre ou nous rejoindre : eau@framalistes.org ou syndicat-montagne@ilico.org

Appel pour des forêts vivantes

Une quinzaine de structures nationales ou régionales ont lancé début août un appel « pour des forêts vivantes ». Parmi les initiateurs de cette démarche le Syndicat de la Montagne limousine. Nous reproduisons ici ce texte qui annonce un certain nombre de manifestations à venir tout au long de l'année.

es forêts sont riches, diverses, complexes, bref : vivantes. Mais l'industrie aimerait les transformer en monocultures d'arbres bien alignés, faciles à récolter, maîtrisés. Le gouvernement ne s'y oppose pas, il assume : « une forêt, ça se cultive, ça s'exploite ». Pendant ce temps, loin des ministères, la résistance s'organise. Partout en France, des individus, des collectifs et des associations s'activent, inventent des alternatives et défendent les forêts. Le temps est venu d'unir ces forces, pour faire front commun contre l'industrialisation des forêts !

Nos forêts sont devenues un champ de bataille en proie aux machines et à l'appétit insatiable des industriels. Partout, dans nos communes, départements et régions de France, nous voyons notre bien commun se faire malmener, les coupes rases et les monocultures se multiplier. C'est un fait palpable que nous éprouvons au quotidien, une violence que nous ressentons dans notre chair. Le productivisme gagne nos massifs forestiers et plie le vivant aux règles du marché. Des paysages séculaires sont dévastés parfois en quelques heures... Les arbres sont moissonnés comme du blé. Partout, les forêts sont vues comme un gisement inépuisable que l'industrie est appelée à exploiter et le bois comme un simple matériau à transformer.

Depuis cinq ans, l'action du gouvernement est déplorable. Alors que la Convention citoyenne pour le climat avait émis des propositions ambitieuses pour les forêts, l'Exécutif a tout fait pour s'y opposer, en amoindrir la portée et les vider de leur substance. Quant au plan de relance, il a capitulé devant les lobbies des planteurs d'arbres sans aucune contrepartie environnementale sérieuse. Tout au long du quinquennat, il n'a cessé de démanteler le service public. Plus de I 000 emplois ont été supprimés à l'Office national des forêts depuis 2017, 475 emplois supplémentaires pourraient disparaître au cours des cinq prochaines années. Au sommet de l'État, tout est verrouillé. Les solutions ne viendront pas d'en haut. C'est une certitude. Seule une pression, à la base, sur le terrain, pourra les faire plier. Dans les couloirs feutrés des ministères, les industriels déploient leur stratégie à coup de bulldozers. Le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, s'en fait le porte-voix. Dans une lettre adressée à la Commission européenne, il s'est attristé de voir « les forêts réduites à des considérations environnementales en ne tenant pas compte des aspects socio-économiques ». À l'Assemblée nationale, il a affirmé qu'« une forêt, ça se cultive, ça s'exploite ». Le gouvernement veut accroître les prélèvements en forêt de 70 % d'ici 2050 et passer d'environ 60 millions de mètres cubes de bois récoltés par an à plus d'une centaine de million. Nous savons ce que cela implique : une exploitation toujours plus accrue de nos forêts et une intensification des coupes-rases. Nous ne voulons pas être les spectateurs passifs de la destruction en cours.

Il n'y a aucune fatalité à la situation actuelle et il ne tient qu'à nous d'en inverser la tendance. Un grand mouvement populaire est en train de naître autour de la défense des arbres. Après avoir été dépossédé.e.s de tout un pan du territoire national, des habitant.e.s, des citoyen.ne.s, des associations, des forestier.e.s ont décidé de se le réapproprier. Nous refusons que les forêts subissent à leur tour la logique industrielle qui a ravagé et ravage encore l'agriculture, qui détruit des métiers et des savoir-faire reconnus et

appauvrit la biodiversité.
Partout, localement, des résistances sont déjà à l'œuvre.
Des alternatives éclosent, des alliances naissent. D'autres imaginaires s'inventent. Ici, on achète des forêts pour les gérer de manière soutenable ou les laisser en libre évolution. Là, on développe des circuits courts de la grume à la poutre. Là-bas, on s'oppose à un projet de méga-scierie. Des associations s'engagent pour faire bouger la loi, des forestiers parviennent à s'extraire de pratiques sylvicoles qu'ils savent nocives pour se tourner vers une sylviculture douce, des habitant.e.s créent des vigies citoyennes. Des syndicalistes de l'ONF se mettent aussi en grève. Nos luttes sont multiples. Nos actions s'enrichissent mutuellement. Elles font bruisser le monde que nous souhaitons voir advenir. Elles

lui donnent corps. Mais ce n'est pas suffisant. Pour gagner, nous devons passer à un cran supérieur, tisser la toile d'un récit commun, constituer un front. Tout porte à croire que c'est maintenant ou jamais. Nos forêts sont à la croisée des chemins. Nous appelons à une année de mobilisation pour les forêts françaises. La question des forêts ne concerne pas seulement l'autre bout de la planète l'Amazonie, la Sibérie ou l'Ouest Canadien qui sont touchés par les grands feux ou la déforestation. Elle se joue ici sur nos territoires, en bas de chez nous. lci aussi, les conséquences du réchauffement climatique se font sentir, les sécheresses représentent une menace devenue réalité, les forêts dépérissent et la vision extractiviste continue de se propager. lci aussi, les indicateurs sont dans le rouge. L'horizon se couvre. Il y a urgence à agir. Nous appelons chaque collectif et association engagés dans les forêts à participer à une campagne nationale contre leur industrialisation. Celle-ci se déroulera au cours des trois prochaines saisons, en trois temps. C'est une première étape, le début d'une lente montée de sève !

SAISON I: En automne, nous ferons éclater les couleurs chatoyantes de nos luttes!

Le week-end du 16 et 17 octobre, nous invitons chaque association et collectif d'habitant.e.s à organiser une action localement sur son territoire. Pour que le plus grand monde puisse y participer à sa manière, avec son élan et son énergie, nous nous donnons un cadre d'action non-violent ce qui n'exclut pas les actions de désobéissance civile. Nous ferons résonner ces luttes au même moment sous un même cri de ralliement. Contre leur industrialisation et leurs grands projets inutiles, nous montrerons les forces de nos alternatives et défendrons le maintien d'un service public forestier digne de ce nom! Nous appelons aussi à ce que cesse l'exploitation forcenée des travailleurs de la forêt, bûcherons, débardeurs et de tous les auto-entrepreneurs taillables et corvéables. Nous invitons chaque groupe et ou collectif à nous contacter et à se présenter pour que nous puissions en amont répertorier leur mobilisation sur une carte interactive en nous écrivant à l'adresse : pourdesforetsvivantes@riseup.net. Nous pouvons déjà dire que dans le Morvan, des groupes locaux prévoient de planter une forêt diversifiée sur une ancienne coupe rase. Dans le Limousin, des habitant.e.s et des associations appellent à une marche. Tandis que dans les Pyrénées, le collectif Touche pas à ma forêt se mobilise contre le projet de méga scierie Florian. D'autres actions sont à prévoir.

SAISON

En hiver, nous ferons fructifier nos imaginaires!

L'hiver sera propice à la rencontre. Après une première action sur chacun de nos territoires le 16-17 octobre, nous nous retrouverons début décembre pour une grande assemblée des luttes et des alternatives forestières. Si nous voulons construire le mouvement dans la durée, tenir dans l'adversité, cela passe selon nous par une culture commune qui manque encore et que nous devons enrichir puis faire croître comme un maquis.

SAISON 3

Au printemps, nous lancerons une grande action d'enver-

Alors qu'au printemps, tout renaît, nous laisserons nos jeunes pousses se déployer. Nous prévoyons d'organiser tous ensemble une action de désobéissance civile dans un lieu précis pour marquer notre présence et montrer que nous ne sommes pas dupes des tentatives de greenwashing. L'action aura lieu une semaine avant la journée internationale des forêts, un événement devenu lisse et récupéré par les industriels. Avec ce coup d'éclat, nous avons bien l'intention de détourner les projecteurs. A l'étalage des bons sentiments, nous opposerons la vitalité de nos luttes et les espoirs qu'elles soulèvent.

Contact : pourdesforetsvivantes@riseup.net En savoir plus : https://sosforetfrance.org/index.php/appel-pour-des-forets-vivantes



STOP AUX COUPES RASES

MARCHE POUR DES FORÊTS VIVANTES DE MEYMAC À MILLEVACHES



DEPUIS LA FORÊT LIMOUSINE, EN ÉCHO AVEC LES AUTRES RÉGIONS FORESTIÈRES DE FRANCE

Marche pour des forêts vivantes
Pour le partage d'une culture
forestière sur
la Montagne limousine

En réponse à l'appel pour des forêts vivantes, en terre de la Montagne limousine, nous invitons à une grande marche le samedi 16 octobre de Meymac à Millevaches, de l'école forestière au siège du Parc naturel de Millevaches. Cette marche a pour but de placer au cœur de l'espace public les enjeux environnementaux et sociaux de la forêt depuis l'expérience que nous, habitant-es du territoire, professionnel-les ou non, faisons de nos paysages naturels que nous souhaitons préserver vivants et diversifiés.

En solidarité avec un grand nombre des acteurs du bois, dont les professions sont mises à mal par des exigences de rendement intenables et dont le rôle pour la protection des forêts disparaît à mesure que son industrialisation s'impose à l'ensemble de la chaîne de production, nous souhaitons provoquer avec cette marche une dynamique populaire de prise de conscience collective d'un contexte environnemental qui nous concerne tous. Ainsi nous appelons chacune et chacun qui se retrouve dans l'idée de se réapproprier les questions environnementales dont elles et ils ont été écartées, à dépasser leurs préjugés et à rejoindre cette marche pour des forêts vivantes. Sur la route, nous ferons deux haltes pour échanger nos points de vue et interroger nos certitudes. Lors de la première halte, au Mont Bessou, nous parlerons de ce qu'est une forêt authentiquement vivante parmi les milieux diversifiés de la Montagne limousine. Lors de la seconde, nous parlerons de la forêt française dans l'espace de la globalisation, de la filière bois et des

Notre histoire se poursuit et nous réserve des surprises. En 1977, aux Bordes, on marchait contre l'enrésinement du plateau et les horizons bouchés par les plantations. Quarante-cinq ans après, mal aimée, en libre évolution depuis la déprise agricole ou plantée, la forêt limousine est devenue une composante essentielle de nos milieux de vie. Le 16 octobre, nous marcherons contre les coupes qui transforment n'importe quel arbre de n'importe quel âge en matière brute pour l'industrie. Marcher pour la forêt en 2021, ce n'est qu'une autre façon de combattre la même logique folle qui entraînait à l'époque la brutale transformation des paysages au nom du productivisme.

En participant à cette marche sur la Montagne limousine, rejoignez l'Appel pour des forêts vivantes pour faire face à la destruction galopante des régions forestières. Rendez-vous devant le lycée forestier de Meymac à 9h30, départ à 10h précises. Arrivée à Millevaches prévue à 17h00. Apportez de quoi vous restaurer. Une navette à Millevaches sera là pour raccompagner les participant-es à Meymac.



Dans notre dernier numéro, Jean-Paul Ceron nous a présenté sa propriété forestière, typique du Plateau de Millevaches. Dans cette seconde partie, il aborde la question de la biodiversité, des risques auxquels la forêt du Plateau est confrontée (changement climatique, tempêtes, incendies), ainsi que celle de la mécanisation de l'exploitation forestière.

'approche sylvicole classique se trouve télescopée par les deux soucis environnementaux majeurs que sont le changement climatique et la chute de la biodiversité. Comment dans l'état actuel des connaissances -à supposer qu'elles soient accessibles -peut-on les prendre en compte dans la gestion forestière ? Dans quelle mesure celle-ci est-elle remise en cause ou nécessite-t-elle des inflexions ? Est-elle dans certains cas contradictoire avec la prise en compte des phénomènes ? Si oui, quels compromis élaborer, ou si ce n'est pas possible, quels choix adopter et quels risques prendre ?

Changement climatique

La diversification des essences productives, leur plantation et leur conduite en mélange, la place faite (au moins pour un temps au début du cycle) aux essences secondaires et aux sous-bois, constitue certes une réponse beaucoup plus satisfaisante aux deux défis que la monoculture du douglas. Mais cela n'épuise pas le sujet.

Rien ne dit que certains éléments de l'association végétale mise en place résisteront aux effets du changement climatique (coups de chaleur, épisodes de sécheresse...). Toutefois la diversité des espèces devrait permettre de mieux absorber les épisodes de mortalité, et la diversité des âges de mieux repartir après. On serait toutefois ravi de pouvoir disposer pour les plantations, de sujets adaptés aux grandes tendances prévisibles : résistance à la sécheresse pour les espèces couramment plantées (douglas...) ou de nouvelles espèces que l'on pourrait introduire en anticipation (cèdre du Liban etc.). Mais rien de tel ne paraît disponible pour le moment au niveau du terrain. Si les enjeux du changement climatique pour la forêt ont été rapidement identifiés, (changements potentiels de la distribution des essences en France), en revanche il semble que beaucoup de temps ait été perdu dans la mise en oeuvre des solutions. Par exemple, si les variétés de douglas résistantes à la sécheresse (origine Oregon) ont été faciles à identifier, on en est juste à la création des vergers à graines correspondants, ce qui signifie que les premiers plants ne seront disponibles que dans une quinzaine d'années. On aimerait également disposer de quelques mises en garde : par exemple, est-il exact que le sapin de Vancouver est plus sensible que d'autres conifères au manque d'eau ? On l'entend occasionnellement mais on aimerait savoir si ce diagnostic est réellement fiable.

Biodiversité

La communauté des forestiers a compris qu'elle était concernée par le changement climatique (voir l'abondante littérature disponible à travers le GIP Ecofor), même si les conseils applicables directement au niveau du terrain ainsi que le matériel tardent à venir ; l'intégration des enjeux de la biodiversité dans la gestion forestière paraît moins avancée. Les tenants de la monoculture industrielle n'en ont cure et contrairement au changement climatique ne voient pas pourquoi ils devraient la prendre en compte. Le positionnement intellectuel est le même que celui en vigueur dans le monde de la grande culture : on envisage de planter des

taillis à courte révolution, à des fins énergétiques ou autres, comme on mettrait en place une culture de céréales ou une prairie artificielle. Toutefois on note une certaine évolution dans les instances dirigeantes des coopératives qui me paraît associée à l'apparition d'un enseignement hors paradigme dominant, influençant le personnel, et une sociologie des instances dirigeantes comportant un certain nombre de « jeunes retraités » avec des formations intellectuelles de haut niveau et un certain sens critique.

Au niveau du terrain, du côté des institutions en charge de l'environnement et du développement local (de type PNR) la situation n'est pas non plus brillante. On est en principe conscient du problème mais on ne sait pas vraiment l'évaluer et le gérer sur le terrain. La position bancale du PNR vis-à-vis du projet d'usine à pellets de Bugeat il y a quelques années en a fait la démonstration: communication sous pression des organismes de tutelle, avec des fondements scientifiques proches du terrain forestier inexistants ou fragiles. Les conservatoires d'espaces naturels qui ont pour pratique d'acheter et de gérer s'intéressent d'abord à d'autres types de milieux (tourbières, milieux remarquables) et de toutes façons ont des moyens qui seraient trop faibles pour prendre en charge une portion significative des milieux forestiers. Au final ce sont les associations de protection de la nature qui peuvent paraître les plus efficaces à défaut d'être toujours totalement pertinentes. Certaines disposent de réseaux de scientifiques en particulier locaux (ce qui ne met pas totalement à l'abri de prises de positions dogmatiques ou scientifiquement mal assurées), ainsi que de compétences en matière de recours juridiques, ce qui constitue



sans doute la voie la plus efficace pour faire prévaloir un

Au final, les deux préoccupations, changement climatique et biodiversité, sont manifestement d'importance majeure mais on est très loin de savoir les prendre en compte de façon satisfaisante. Elles mettent en lumière un important dilemme. Faut-il assigner à la forêt un objectif dominant de production de bois dont le carbone sera en partie stocké dans des usages pérennes (charpente, etc.) ? Dans ce cas, le carbone relâché par l'exploitation est récupéré ultérieurement par la photosynthèse, mais cela prend plusieurs décennies. À l'inverse, si on veut stocker un maximum de carbone, et pour cela la forêt est sans doute le moyen le plus efficace et le plus rodé dont nous disposons, il vaut sans doute mieux laisser les forêts capitaliser du bois et moins faire tourner le stock. La biodiversité y trouverait également son compte...

Le risque tempête

On pourrait penser qu'on est plus avancé en ce qui concerne le risque tempête dont la prise en compte devrait disposer de connaissances bien assises dans les milieux forestiers.

Notons d'abord qu'aucune influence notable du changement climatique sur la fréquence de la violence des tempêtes dans les régions du centre de la France n'a été décelable sur les décennies qui viennent de s'écouler. À ma connaissance, la modélisation pour le futur (violence des vents...) ne donne pas jusqu'ici d'orientations claires et fiables, même s'il semble logique que les caractéristiques méditerranéennes du climat progressent vers le nord et que la charge en humidité à certaines périodes de l'année devrait s'accroître. Vu ce que l'on sait, il paraît prudent de ne pas exclure que les risques liés à la tempête puissent s'accroître dans le futur. La tempête de 1999 reste encore vive dans les mémoires 20 ans après. À la suite de cet événement un ensemble de conseils pour la mise en place des plantations et leur conduite a été prodigué : planter des espèces adaptées à la station, bien sûr ; planter moins serré, de façon à obtenir des arbres moins hauts et plus robustes ; planter en mélange et récolter les arbres plus jeunes.

On peut se demander, 20 ans après, si ces consignes ont été appliquées. On note certes une tendance à couper les arbres de plus en plus jeunes mais cela paraît tenir avant tout à la pression des transformateurs. Je ne note pas de progression depuis quelques années de la plantation en mélange dans la sylviculture dominante. On peut néanmoins voir à Saint-Setiers sur la propriété de M. Nadalon des plantations en ligne alternant plusieurs rangs de mélèzes et d'une autre espèce de conifères ainsi que, plus récemment, des expérimentations sur les terrains d'intervention de la CFBL. Rien de tel ou d'approchant sur la forêt de Rochefort, gérée par l'ONF.

Pour ma part, j'ai certes été frappé par cet épisode et ses conséquences sur mes parcelles et je suis attentif à en tirer les conséquences pour limiter les dégâts de futures tempêtes. Je regarde toutefois les conseils précédents avec circonspection. La mise en place d'une population en mélange, d'âges diversifiés s'accorde fort bien avec ma pratique :

plantation dans les espaces libres de rémanents, limitation des achats de plants... Par contre je reste peu enthousiaste à l'idée de diminuer l'âge de la récolte ; je me demande, même en ne tenant pas compte des motivations issues de la demande des industriels, si cette consigne n'est pas plus adaptée à des plantations homogènes qu'à une gestion plus diversifiée des peuplements.

Le risque incendie

Le plateau de Millevaches ne fait pas pour le moment partie des régions où le risque d'incendie forestier est considéré comme élevé, en raison sans doute de la pluviosité et de la fraîcheur relative liée à l'altitude. Pourtant, à l'échelle d'une vie, quelques incendies ont été marquants. Je crois me souvenir qu'il y en a eu pendant mon enfance et je me rappelle de celui qui a sévèrement touché le domaine de Rochefort il y a une quarantaine d'années. On a eu également, plus récemment, des épisodes de feux de tourbières au printemps (il y a 10-15 ans). Les périodes de sécheresse que nous avons eus jusqu'ici n'ont pas dégénéré en feux de forêt. Il n'en reste pas moins que lorsqu'on compare la carte du risque de feu de forêt en France pendant la canicule de 2003 et la carte d'une année normale à la même époque, on se rend compte que le risque encouru dans ces circonstances est du même ordre que celui de l'arrière-pays méditerranéen en année normale

La préparation face au risque d'incendie est à peu près nulle et il n'y a pas de culture du feu de forêt comme c'est le cas en Provence ou dans les Landes. Tout au plus constate-t-on la création de quelques points d'eau dans les forêts gérées par l'ONF. Par ailleurs, les lignes à haute tension dont les abords sont débroussaillés et les prairies constituent des coupe-feu, à défaut d'une vision d'ensemble les articulant. Des pistes forestières construites avant tout pour l'exploitation, assurent une accessibilité partielle des massifs. L'incertitude sur la façon dont un feu majeur pourrait être géré avec les éléments de dispositifs en place me paraît élevée. La dévastation récente de la Nouvelle Galles du Sud en Australie, région pourtant réputée arrosée et verdoyante, attire l'attention sur la rapidité possible des évolutions en cours avec le changement climatique.

Les possibilités d'intervention des petits propriétaires comme moi face à un risque de cette nature sont très limitées. De plus, le maintien d'un sous-bois, justifié par le modèle alternatif de gestion forestière mis en place et par la biodiversité entraîne peut-être un certain accroissement du risque et ne facilite pas la lutte contre l'incendie éventuel. Le seul dispositif à la portée des petits propriétaires paraît être l'assurance ; pour l'instant je fais l'impasse sur cette question.

La mécanisation.

Avec l'arrivée à maturité des plantations de résineux sur le plateau de Millevaches, il était inévitable que la mécanisation fasse son apparition. Un tournant décisif s'est produit lors de la tempête de 1999. On a vu alors venir des pays du nord ces engins impressionnants dont nous n'avions encore pas connaissance et dont, les exploitants forestiers locaux se sont équipés. Après un temps de latence, des questionnements critiques sont apparus ; le débat ne prend pas toujours un caractère apaisé. L'incendie volontaire en 2018 des installations de Mecafor en est une illustration extrême qui ne facilitera pas le dialogue ou l'écoute d'une critique rationnelle.

La mécanisation s'applique à la fois aux coupes rases, aux éclaircies et à la plantation. Les problèmes constatés concernent la déstructuration des sols, touchant en particulier la couche superficielle. Ce ne sont pas essentiellement les engins lourds utilisés pour l'abattage qui font le plus de dégâts. Tant que les racines restent en place, qu'ils roulent sur les branchages des arbres abattus, leur impact reste souvent acceptable. Le débardage pose plus problème : les engins sont lourds en eux-mêmes, ils sont chargés, sont utilisés par tous temps, rentabilité oblige. Travaillant dans de mauvaises conditions ils laissent à l'intérieur des parcelles des traces de passage pouvant atteindre I mètre de profondeur, ce qui déstructure le sol et perturbe l'écoulement des eaux.

Si les dégâts sont en principe réparés sur les chemins d'accès - on se contente souvent d'un passage de lame et d'un comblement avec de la terre meuble - ils ne le sont pas à l'intérieur de la parcelle. Le dessouchage et la mise en andains des souches et des branchages, pilier de la replantation en sylviculture classique, ont un impact qui peut être jugé encore plus sérieux. Une partie de l'humus et de la matière végétale (souches et branches) est emportée dans les andains ; entre les andains le sol est appauvri d'autant. Sur le Plateau, on constate que les andains sont mis en place le plus souvent perpendiculairement aux courbes de niveau ce qui favorise l'érosion et l'ensablement des ruisseaux.



L'argument selon lequel ce travail peut être effectué avec plus ou moins de soins et de compétences me paraît faible par rapport à l'ampleur de l'impact généré.

Des alternatives à la mécanisation ?

Quels sont les alternatives à une mécanisation à outrance et les moyens d'atténuer ses impacts ? Le premier élément de réponse est de planter sur un terrain d'où les branchages et les souches n'ont pas été éliminés. Reste à s'interroger sur la manière de débarder les bois coupés. On peut penser à utiliser des engins les plus légers possibles. Concernant les grumes, l'utilisation d'un tracteur tirant deux ou trois grumes attachées par des chaînes jusqu'en bord de route atténue peut-être l'impact ; le recours au débardage animal est évidemment sur le plan environnemental une solution tentante, elle est employée notamment pour sortir des arbres de valeur dans le PNR des Vosges. Reste à savoir si la solution serait raisonnable économiquement en Limousin (certaines tentatives paraissent néanmoins exister). Pour les bois de plus faible diamètre le porteur paraît rester la solution ; existe-t-il différentes sortes de porteurs plus ou moins lourds, sachant que chez les exploitants la course au gigantisme des engins est moins évidente ces derniers temps? Le point décisif me paraît être de travailler dans de bonnes conditions météorologiques. Est-il possible de négocier cela avec les exploitants ? Je n'en suis pas sûr.

Conclusion

Ce printemps 2020 pendant lequel j'ai été confiné à Sornac, avec toutefois la possibilité d'exercer mon activité « d'exploitant forestier », a permis de constater à quel point cette occupation est physiquement et intellectuellement saine et équilibrante. Un individu peut y trouver son compte et, pourvu qu'il se forme et s'informe, éventuellement mettre en oeuvre un projet dont le degré de finesse dépassera celui des professionnels, nécessairement soumis à des contraintes

des professionnels, nécessairement soumis à des contraintes

de temps et de rentabilité ; mais sans doute cela se discute-il...

Une dizaine d'hectares ou un peu plus, sont à l'échelle de ce que peut assumer un amateur engagé. Mais, la micro-propriété est-elle un cadre viable pour la mise en place d'une forêt d'essences et d'âges diversifiés ?

On peut souhaiter préserver l'initiative individuelle qui, on peut le rappeler, a joué un rôle essentiel dans la constitution d'une forêt sur le plateau de Millevaches, tout en l'accompagnant par des institutions de coordination pour accroître la taille des unités de gestion et fournir un relais alors que les initiatives individuelles risquent de s'éteindre avec l'individu qui les porte (une forêt ne se pense que sur plusieurs générations).

Une telle orientation soulève deux problèmes majeurs :
- Celui de la bureaucratie et du partage du surplus au long de la chaîne de valeur.

Le parallèle avec l'agriculture est ici pertinent. Le modèle agricole qui s'est mis en place à partir des années 1960 est essentiellement destiné à faire fonctionner un amont (fournisseurs d'engrais et de pesticides, de machines...) et un aval (l'industrie agroalimentaire). La part des exploitations dans la chaîne de valeur est réduite au minimum et particulièrement celle de la rente foncière (mutatis mutandis : ce qui revient aux propriétaires forestiers). En plus, ce modèle est fortement administré, pour de bonnes et de mauvaises raisons dont il convient en permanence de réévaluer l'utilité, ce qui est source de conflits. Il me semble que l'on s'oriente vers un modèle assez semblable pour la forêt avec un partage de la valeur ajoutée de même nature entre l'amont et l'aval, , et, à l'intérieur de la production forestière, entre les propriétaires et les exploitants (coopératives etc.) La bureaucratie suit également avec la multiplication des documents de gestion, des certifications, des dispositifs de subventions provenant d'institutions diverses.

- Celui des modèles de foresterie qui seront mis en place.

Le point crucial est ici la place du curseur entre l'objectif d'une production destinée à l'industrie et les autres fonctions sociétales de la forêt (biodiversité, puits de carbone, loisirs, paysages, etc.). Les pressions des intérêts industriels sont manifestement fortes : elles ont façonné le paradigme actuel (culture monospécifique et coupe rase) et prennent d'autres formes complémentaires telles que le « jusqu'au boutisme » de certaines visions du bois énergie. Mais les autres demandes sociales se renforcent également, non sans effet, comme on peut le constater dans l'évolution des pratiques de coopératives. Quelles que soient les critiques que l'on ait pu légitimement formuler à l'encontre de ces dernières, il n'en reste pas moins qu'elles constituent un outil intéressant pour organiser la contribution de la propriété forestière à la demande sociétale. La coopération peut prendre diverses formes (exploitation, groupements forestiers...) et il est souhaitable d'assurer l'existence de plusieurs coopératives concurrentes, permettant de proposer aux propriétaires forestiers des orientations et des pratiques diversifiées.

Jean-Paul Ceron

Pour les lecteurs intéressés par l'intégralité de l'analyse forestière de sa propriété qu'a rédigée J.-P. Ceron (60 pages), il est possible de la lui demander en adressant un mail à : ceronp0 l @gmail.com

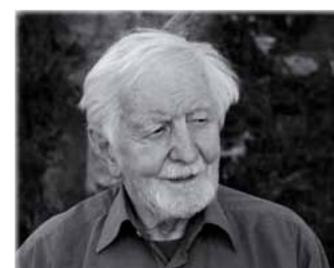
IPNS - le journal - n°76 - septembre 2021 - 8



Quand un enfant devenu vieil homme, s'adresse aux jeunes pour leur parler de vaches

Il a été éleveur, éleveur sélectionneur puis sélectionneur. Toute sa vie, Régis Coudert l'a consacrée aux vaches, des animaux qu'il aime passionnément. Il raconte cette vie dans un livre qui paraît aujourd'hui aux éditions Maiade, L'enfant qui aimait les vaches. Il sera à la Fête de la Montagne limousine à Gentioux. D'ici là, Marie-France Houdart, son éditrice, nous parle de cet homme hors du commun.

epuis son enfance, Régis a la passion des vaches et du travail de la terre. Il participe avec entrain à tous les travaux, arrivant avec sa petite fourche, son petit râteau, son petit fléau, pour faire comme les grands qu'il lui tarde de rejoindre. Ses jouets sont ses vaches, ses cochons, ses carrioles, et tout ce qui fait l'environnement d'une ferme limousine, qu'il trimballe partout avec lui jusque dans son casier d'école.



Régis Coudert (Photo Jean-Pierre Mabille)

Redonner l'espérance

Il est paysan dans l'âme. Il ne l'est pas de famille, même si un de ses ancêtres, propriétaire terrien, a pu accrocher à la porte de sa grange les multiples médailles que les comices agricoles lui avaient rapportées. Mais heureux héritier d'une ferme, contrairement à tant de jeunes qui fuient le travail de la terre, lui s'y accroche et part compléter sa formation dans une école d'agriculture renommée. Une question le

préoccupe déjà : comment faire pour redonner de la valeur au travail agricole et empêcher l'exode rural. Porté par son amour des vaches, il croit beaucoup à l'élevage. Mais pour lui, il fallait trouver quelque chose pour relancer et améliorer la race limousine, de façon à retenir les jeunes au pays, leur redonner l'espérance : ce fut le mobile principal de son engagement.

Dans cette école, il rencontre René Dumont, le précurseur de l'écologie dans les années 1950-70, futur candidat aux élections présidentielles de 1974, qui le conforte dans son intuition. « L'élevage en plein air, mais bien sûr ! Fais ça en Limousin, ça marchera ! Et donne l'exemple pour retenir les autres ! » Voilà l'idée ! Reste à élaborer sa méthode pour être en totale harmonie avec ses vaches et avec l'environnement, tout en offrant une solution à la désertification des campagnes. Envers et contre tous, il décide donc de laisser ses bêtes dehors à l'année.

Une méthode à trois temps

Sa méthode associe le bien-être des animaux, le respect de la nature et l'économie.

- **Le bien-être** : naissance des veaux au printemps, pas trop gros pour faciliter les vélages, aménagements de très nombreuses haies pour les protéger, mangeoires mobiles pour éviter les piétinements, liberté des mères, meilleure résistance et hygiène... Visites aux bêtes : « pour retrouver un rapport apaisé entre l'homme et l'animal », une relation « qui ne pouvait se faire qu'avec le cœur et un amour réciproque ». Il faut lire ces pages où ils nous raconte ces séances de soins à ses vaches et veaux : les caresser, les étriller, leur parler, les gâter... Avec son épouse-complice, il les entoure de soins, les cajole, leur parle, les « apprivoise » en quelque sorte. Il « marie » ses vaches comme si elles étaient ses filles, pour qu'elles lui donnent de beaux enfants dont il est fier, et il les laisse vieillir chez lui jusqu'à la fin. « Avec le plein air intégral, les veaux étaient aussi plus résistants, et les risques de grippe, si contagieuse et meurtrière

dans les confinages sous abris, étaient bien moindres ». Nul besoin d'antibiotiques.

- Le respect de la nature : il s'agissait de cultiver de l'herbe en travaillant en lien et respect avec ce qu'offrait la nature, et en suivant le rythme de la végétation... Le bovin est un ruminant qui est fait pour se nourrir d'herbe. L'animal doit donc trouver dans l'herbe les éléments naturels nécessaires à son équilibre alimentaire : la chlorophylle, qui transforme l'énergie lumineuse en énergie chimique, composée de protéines, de vitamines et de minéraux, et l'azote qui lui permet d'accumuler le maximum de protéines et de croître. L'herbe est une nourriture riche, la prairie naturelle un trésor à ne pas détruire.

- **L'économie** enfin, puisque la seule nourriture est l'herbe, que les bâtiments sont superflus, que les prés sont engraissés naturellement.

Eleveur-sélectionneur

L'élevage bovin en « plein air intégral », respectueux de la nature et des animaux, rompt ainsi avec le cycle basé uniquement sur le profit, tout en étant salutaire pour la vache, notamment la limousine, une vache rustique qui s'accommode très bien de vivre en plein air toute l'année. Régis nous raconte comment, lui et quelques autres, ont alors mis en place une production de veaux sevrés, nourris uniquement dehors et à l'herbe toute l'année, la bonne herbe des prairies du Limousin : d'où l'appellation de « broutards », pour lesquels s'ouvrait justement un important marché en Italie où ils devinrent les « veaux d'Italie, destinés à nourrir le peuple italien ». « Au sein d'un groupe d'éleveurs, dont Louis de Neuville,

« Au sein d'un groupe d'éleveurs, dont Louis de Neuville, on a réfléchi, analysé, innové... pour trouver des solutions économiques, et surtout on a sélectionné pour améliorer toujours plus. » Régis s'est fait une spécialité d'éleveur-sélectionneur, au point de gagner tous les concours d'élevage, de voir un de ses taureaux primé en Argentine et de devenir lui-même juré de concours à Paris.



Régis Coudert (au centre) éleveur de vaches limousines avec des membres de sa famille

Mais là est le paradoxe. Il l'a pressenti dès l'enfance en voyant sacrifier un cochon. « On élève et tue des animaux que l'on aime bien pour les manger... Pour éviter cela, quand je suis devenu éleveur j'ai décidé de faire uniquement de la sélection. » Malgré tout, ce paradoxe le hante toujours. Si bien qu'il m'a sorti un texte d'une masse de papiers divers, pour que je lui trouve une place, il y tenait, un texte signé du poète et chantre de la terre limousine, de ses habitants et de sa langue, qui assista, en voyant sa grand-mère lier les vaches pour la dernière fois, à la fin d'une culture paysanne multimillénaire, Jan dau Melhau (voir encadré).

Le temps des tracteurs

Terrible contradiction: il avait beau se dire « sélectionneur», parmi les veaux « sélectionnés », les plus beaux continueraient leur vie comme reproducteurs ou comme mères, mais pour tous les autres, ce serait fatalement l'abattoir, puis la casserole. Cet amour des animaux qui les fait naître et vivre les plus beaux possible pour les pousser vers la mort...

Vient aussi à se poser la question : et si cette civilisation paysanne « qui dura tant et tant de mille ans », il avait contribué lui-même à la faire disparaître ? Car ce fut une vraie révolution, dans les fermes et les familles, que de passer de la vache à l'étable à ce broutard engraissé en Italie ! Plus besoin de bergères pour garder les bêtes ! Il ne restait plus aux filles qu'à partir s'embaucher en ville à leur tour. Plus d'entraide paysanne, plus de grands rassemblements festifs

au temps des grands travaux, plus de vaches qu'on rentre le soir à la tombée du jour, plus de rencontres sur les che-

En fait, il y a un moment qu'un processus de changement inexorable s'était déjà enclenché. Tout est venu du tracteur. Car, après la guerre, on avait voulu plus de bien-être. Les prisonniers de retour d'Allemagne rêvaient des tracteurs qu'ils y avaient vus. Quand le gamin, qui ne s'appelait pas encore dau Melhau, a compris que sa grand-mère déliait les vaches et raccrochait le joug et ses courroies à une poutre pour la dernière fois, c'est parce qu'un tracteur attendait déjà devant la grange.

Ce n'est pas l'élevage en plein air qui a déstructuré le mode de vie traditionnel, il était déjà condamné et les campagnes se vidaient de leur jeunesse qui fuyait une vie dure et des terres qui ne rapportaient plus de quoi vivre. Notre éleveur a essayé de lui offrir une alternative. C'était risqué, il en a payé les conséquences.

lci on fait comme tout le monde

Dans ce pays pauvre et dominé, que le pouvoir royal considéra toujours comme un réservoir de bras et d'argent, on avait dû s'adapter à ce qui était imposé là-haut, élaborer pour y répondre des stratégies collectives devenues quasi instinctives, comme celle de quitter le pays tous ensemble à la saison, et revenir tous ensemble avec l'argent gagné ailleurs pour pouvoir garder sa terre. Y échapper pour faire à son idée, dans son coin, au mépris des modèles

transmis, eût été inconcevable. Tous devaient s'accorder sur le modèle, fondé sur la nécessaire égalité de tous, seule façon d'empêcher la différenciation socio-économique. Le jeune Régis, honnête et naïf, issu d'un milieu de notables, de vieille noblesse catholique pour la plupart, a fait des études agricoles. A-t-il cru pouvoir s'autoriser de cette position pour agir comme il l'entendait, voire servir de modèle et donner un coup de pied dans la fourmilière de ce monde de « mercantis » qui faisaient la loi auprès du vieux monde des paysans traditionnels, jaloux de ses succès?

Qui était-il ce fils de famille, pour oser tout changer. Ici, on fait comme tout le monde. L'initiative est mal venue car elle remet forcément en cause le système que des générations ont établi pour maintenir chacun à sa place. Les ennuis qui se sont enchaînés lui ont fait comprendre qu'il n'était en fait qu'un « émigré » chez lui, un « émigré de l'intérieur ». Quelqu'un à qui on dirait, « tu n'es pas d'ici », c'est-à-dire « de notre monde », comme on le dira plus tard à ces jeunes venus des villes pour expérimenter leur utopie en milieu rural, à qui on ne fait pas de cadeaux, surtout quand ils réussissent...

Vers un monde sans vaches?

Plus tard, même « sa » révolution l'a dépassé quand, à partir de la station de Laplaud, qui fonctionnait bien, naquit l'ambition de passer au stade supérieur pour créer une station de qualification nationale. Ce sera le Pôle de Lanaud, où les critères de départ, basés sur une nourriture à l'herbe identique dans tous les élevages, ne pouvant plus être observés, la qualité de la sélection baissa et en même temps la réputation de la limousine, aujourd'hui dépassée.

Quelle déception! Et que dire aujourd'hui de l'ère vegan qui s'ouvre et remet tout en cause? Mais enfin, les vaches, c'est de l'herbe! répond Régis. Elles ne font que transformer de la bonne herbe, cultivée sainement, pour nous nourrir! Un monde, un paysage sans vaches, il ne peut y croire. Courageux, honnête, crâneur, rebelle, tendre, frondeur, facétieux, inventif, généreux, meneur d'hommes, révolté contre l'injustice, toujours dans l'action, jamais fatigué, Régis a bravé tous les défis, tous les ordres pour ce qu'il estimait le bien de tous. Et quand l'âge est venu, quand on l'a écarté du travail alors que malgré quelques usures, il aurait pu continuer longtemps, que lui restait-il qu'une mince retraite ? Était-il réduit à faire les poubelles ? Non, heureux de sauver des poubelles ce que notre civilisation y jette. D'une nécessité presque honteuse, il a fait une passion, d'une richesse et d'une portée inouïe. Un trésor. Mais c'est encore une autre

Marie-France Houdart

La dignité des vaches dans la mort

« Je pense à toutes ces vaches, je veux qu'on pense à toutes ces vaches qu'on a offertes, qu'on offre en holocauste à ce dieu de pacotille, le seul qu'ait trouvé cette soi-disant civilisation, le seul qui lui convienne: l'assiette du consommateur!

Savez-vous la dignité que les vaches mettent dans leur mort? Avez-vous jamais vu les yeux d'une vache au moment de sa mort? Qui n'a pas vu ces yeux-là ne sait rien de la mort, de sa grandeur ni de sa vérité. Mais, dans ces massacres, leur laisse-t-on le temps seulement d'avoir ces yeux-là! On sait bien que plus encore que de voler sa vie à un être vivant, ce qui est criminel, c'est de lui voler sa mort, le temps de sa mort.

Mais si un paysan, quelque part, le dernier paysan, pleure sur la mort des vaches, les siennes ou d'autres, les vaches, parce que sans doute aussi il a gardé la mémoire de ce temps qui dura tant et tant de mille ans où l'on nommait les vaches, où on les liait et où à trois, le paysan et ses vaches, se dressait le sillon pour y semer la vie, si un paysan, le dernier paysan, quelque part pleure sur la mort des vaches, en face, ceux d'en face, les autres nous parleront de leur désarroi de la filière viande, parce qu'une vache, ce ne peut être qu'un poids de viande dont un prix se fixe au kilo... »

Jan Dau Melhau

IPNS - le journal - n°76 - septembre 2021 - **10**

Se loger sur le Plateau

Lumière à tous les étages à Saint Martin-Château

Au printemps 2021, la commune de Saint Martin-Château a (presque) inauguré la mise en service de trois nouveaux appartements au dessus de l'Auberge de la Cascade. Ces logements sont réservés pour des séjours de courte ou moyenne durée afin de répondre à des besoins très variés de logement.

ntre le séjour à la semaine, avec les gîtes communaux, et la résidence permanente, avec cinq maisons louées, il manquait encore un mode de logement sur ■ la commune. Nous avons désormais des « logements intergénérationnels d'hébergement temporaire à vocation multiple ». Derrière cette clinquante appellation se cachent trois appartements qui doivent permettre d'héberger facilement de nombreuses personnes de passage pour une durée plus ou moins longue.

Temporaire et à vocation multiple

Ce projet a été lancé dans la foulée des assemblées des habitants consacrées à la reprise de l'Auberge de la Cascade. Il a toujours été un peu périlleux de penser la réhabilitation du rez-de-chaussée pour le bar-restaurant séparément de celle du premier étage avec ses neuf chambres d'hôtel fermées depuis de très nombreuses années. Mais rapidement, l'idée de proposer de nouveaux logements s'est imposée à tous. Accompagnée par l'Arban, la commune a opté pour l'aménagement de deux studios et d'un deux-pièces avec kitchenette et salle d'eau, mais aussi d'un espace commun. Le côté « temporaire » de l'hébergement a été davantage discuté. Cependant, il permet de répondre à des besoins

très variés. Une personne âgée qui vit seule l'hiver dans un hameau envisage d'y passer la mauvaise saison. Les stagiaires des multiples associations y trouvent un pied-à-terre. Les nouveaux arrivants y prennent le temps d'atterrir pour chercher une grange à retaper... Voilà pour la « vocation multiple », liste évidemment non exhaustive. La location est donc possible de quinze jours à quelques mois. Le tout donne l'aspect « intergénérationnel » du projet et pour assurer l'accessibilité de ces logements au plus grand nombre, un monte-escalier a également été installé.

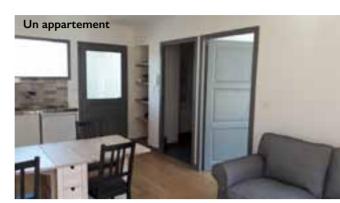
L'idée est aussi de créer un lieu où, tout en préservant l'intimité et l'autonomie de chacun, les personnes hébergées peuvent se retrouver dans un espace collectif. Cet espace commun à l'étage permet aux locataires de recevoir de la famille ou des amis de passage sans être à l'étroit dans leur logement. Au rez-de-chaussée, l'auberge permet de nombreuses rencontres. Plus haut dans le bourg, la mairie est aussi un lieu plein de vie, entre le secrétariat et les bureaux loués à des « travailleurs à distance ».

Côté financement

Le projet a connu de nombreux rebondissements au point qu'il a été envisagé de l'abandonner. L'aménagement des appartements avait été budgété à 112 000 euros par l'architecte missionnée par L'Arban. Cependant, le projet ne rentrait pas forcément dans les cases des financeurs et nous avons essuyé plusieurs refus de subvention, notamment de financement public, et notamment du fameux Plan Particulier pour la Creuse du Gouvernement...Après plusieurs mois de démarches, seule la Fondation AG2R La Mondiale s'était engagée à nous soutenir à hauteur de 20 000 euros. Cela impliquait donc un autofinancement d'un peu plus de

Suite à une nouvelle assemblée des habitants, il a été décidé de poursuivre le projet même si les financements ne suivaient pas. Dans les mois suivants, nous avons obtenu un

accord de la MSA Limousin (1 500 euros par logement), puis nous avons répondu à un appel à projet de la Région Nouvelle Aquitaine qui a retenu le dossier et nous a accordé 40 000 euros.



Les travaux ont commencé et les mauvaises surprises sont arrivées. Entre des entraits inexistants à remplacer, des solivages trop faibles, et quelques oublis, la note finale du projet a grimpé pour atteindre 179 402 euros TTC, ameublement compris. Heureusement, en cours de chantier, nous avons obtenu un financement supplémentaire de 54 721 euros, dans le cadre de la DETR (Dotation à l'équipement des territoires ruraux, dispositif de la préfecture de Creuse). Au final, la réalisation de ces trois logements aura couté 63 181 euros d'autofinancement à la commune. Et surtout cela aura permis de continuer la politique d'accueil de Saint Martin-

Prochaine étape : la réhabilition de la « maison Forest » sur la place du bourg. Après discussions en assemblée des habitants, la commune a acheté cette maison abandonnée. Les projets foisonnent pour lui trouver à elle aussi une nouvelle « vocation multiple ».

Nicolas Derieux

Pour un tiers lieu nourricier à Saint-Moreil

e collectif d'habitant.e.s « Les Tisserands », installé sur la commune de Saint Moreil, et que nous avons présenté dans le n° 72 d'IPNS, lance une cagnotte pour réaliser un « tiers lieu nourricier ». « Le tiers lieu nourricier émerge actuellement comme nouveau modèle de tiers lieu dans lequel l'entraide paysanne remplace le coworking. Cela nous semble une réponse précieuse pour faire face aux enjeux actuels posés au monde agricole, aux habitant.e.s de petites communes rurales et au vivant plus généralement : changement climatique, appauvrissement des sols, raréfaction de l'eau, pressions économiques, difficultés d'accès à la terre... » Le projet se déploie dans plusieurs directions : production collective de patates pour une dizaine de familles ; mise en place d'un drive fermier ; acquisition de 12 hectares de forêt pour une gestion sylvicole douce, de préservation, nourricière (bois de chauffage, bois d'oeuvre, agroforesterie) et pédagogique pour une meilleure connaissance de ce milieu naturel ; location de terres agricoles (20 hectares) pour de multiples projets portés par des jeunes et moins jeunes qui cherchent de la terre pour s'expérimenter et produire avec le soutien d'un collectif : cultures de plein champs, petit élevage, foins et agro-foresterie...; expérimentation d'une production maraîchère en collectif et



acquisition de 2 maisons dans le bourg de Saint-Moreil pour répondre à un fort besoin de logements de personnes nouvelles sur le territoire qui souhaitent rejoindre la dynamique

Objectif de l'appel à dons lancé cet été : réunir 40 000 €

d'ici le 30 novembre 2011.

Pour en savoir blus ou soutenir le broiet https://www.helloasso.com/associations/les-tisserand-es/collectes/commeune-paquerette-tiers-lieu-nourricier-a-saint-moreil

Detzenou : des logements tremplin à Felletin

n 2020 l'opportunité d'achat d'une maison du XVIIIe siecle (et de son grand jardin) mobilise un groupe d'habitants.es de Felletin déjà engagé dans l'accueil de nouveaux habitants. Le projet est de rénover cette vieille maison située 19 rue Chanteloube (d'où le nom donné à l'association porteuse du projet : Detzenou, soit 19 en occitan) pour en faire 5 logements confortables, en plein centre de la petite ville creusoise. Ces logements (du FI au F3) seront à destination de nouveaux arrivants, jeunes, précaires, réfugiés, sans attache sur le territoire, sans droit au RSA ou sans droit tout court. Arriver dans ces conditions sur un territoire rural, où les logements disponibles sont rares, souvent indignes (les coulées d'humidité ne sont pas



rares) et toujours trop coûteux en charges de chauffage, renforce en effet leurs difficultés.

Outre l'accès au logement, l'association souhaite également favoriser leur installation sur le territoire, qu'elle soit de

courte durée ou plus longue. C'est pourquoi elle prévoit des accompagnements individuel et collectif via la vie de la maison, visant à faire du lien entre les résident es et les habitant. es et acteurs du territoire. Ces réseaux locaux d'habitant.es et de partenaires seront mobilisés aussi bien pour trouver du travail, se faire des ami.es, faire la fête, être aidé sur des questions administratives, se déplacer, etc. La priorité est de transformer cette maison insalubre en une maison très bien isolée thermiquement, résiliente et respecteuse de la santé de ses résident.es. Un appel à dons a été lancé pour acheter le matériel nécessaire et des chantiers participatifs et bénévoles ont déjà permis de démolir

ce qui devait l'être et de préparer la suite des travaux.

Pour en savoir plus ou soutenir le projet : htpps://detzenou.wordpress.com

Jadis, on faisait parfois de vieux os dans la Montagne Limousine

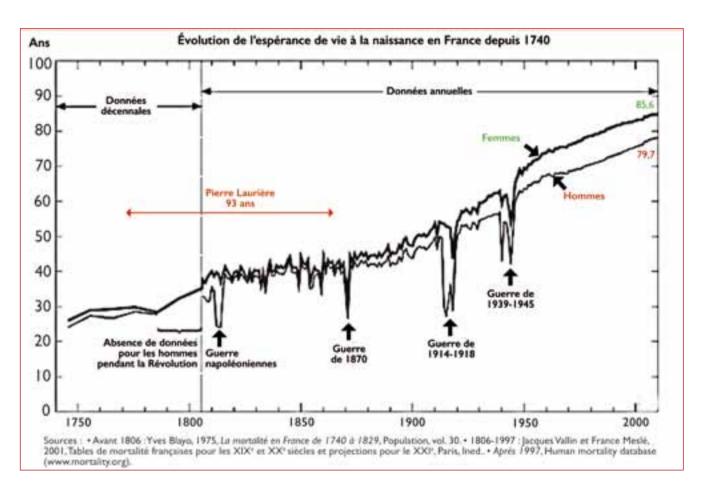
e 19 février 1800 à Nedde, Pierre Laurière, agriculteur, épousait Marie Fournet. Tous deux étaient veufs, malgré leur jeune âge (29 et 26 ans) et vivaient au même village de Bouchefarol. La date est intéressante, car elle prouve que l'époux partait ensuite - début mars - limousiner sur les chantiers des villes. Les deux époux avaient été mariés avec un frère et une sœur, dénommés Marvier. Ils étaient donc déjà beaux-frères/soeurs avant

Leurs noms sont intéressants : une aurière était un lieu où on trouvait de l'or. Cette qualité a servi à dénommer pas mal de villages ou hameaux en Limousin, ainsi à St Hilaire les Courbes ou Meilhards ou Treignac, sans aller plus loin. Fournet, comme Fournier, Fourniaud, ... a la même racine que four. Leurs aïeux pratiquaient le métier d'enfourner, ils étaient donc boulangers. Les parents de Marie venaient aussi de Nedde, Clavérolas pour Léonard (dit « Martin ») époux de Marie Vacher, quand ceux de Pierre étaient de La Ribière. C'est la longévité de Pierre qui est ici très originale : né en 1771, il mourut le 17 mars 1864 à 93 ans, au village du Rabazeix. Son acte de décès en la mairie d'Eymoutiers lui en donnait même 97! Les témoins – deux petits-fils – disaient d'ailleurs n'avoir « pas connaissance des ascendants », c'està-dire ne pas connaître les noms des parents de Pierre. Son père, Léonard, que plus personne n'avait connu, avait tout de même été marié 4 fois. Né à Sainte-Anne-Saint-Priest, il décéda à Nedde à l'âge de seulement 50 ans, il ne vit ainsi pas grandir son dernier fils, qui n'avait que 4 ans en 1775. Ce dernier avait bel et bien enterré une partie de sa descendance, ce qui était extrêmement rare à l'époque. Les aînés atteignant 90 ans aujourd'hui sont nombreux. L'espérance de vie en France est d'environ 85 ans pour les hommes. Ce pourrait être le profil de Pierre Laurière il y a deux siècles. Mais on serait surpris de connaître l'évolution de cette espérance de vie depuis 1800, où elle était encore inférieure à 40 ans. Au milieu du XVIIIe siècle, la moitié des

enfants mouraient avant l'âge de 10 ans et l'espérance de vie C'est pourquoi Pierre Laurière était un phénomène de ne dépassait pas 25 ans. Elle atteint 30 ans à la fin du siècle, puis fit un bond à 37 ans en 1810, en partie grâce à la vaccination contre la variole. La hausse se poursuivit à un rythme lent pendant le XIX^e siècle, pour atteindre 45 ans en 1900. 2 empereurs, et 2 républiques ! Qui dit mieux ?

longévité, parti après 8 de ses 9 enfants et même 3 de ses petits enfants! Il constituait un cas tout-à-fait exceptionnel. Né sous Louis XV, le bonhomme aura donc vu passer 5 rois,

Emile Vache



Quand le seigneur d'Aubusson était un moine

son (né au Monteil-au-Vicomte en 1423), et de son prisonnier, le prince turc Jem. Aux héritiers des grandes familles nobles s'offraient deux options : la carrière des armes, ou celle de la religion. Pierre choisit les deux : un moine-soldat, à la fois seigneur et saigneur, qui appliquait à sa manière l'évangile de Mathieu : « tu ne tueras point » . Il entra dans l'ordre des Hospitaliers de Jérusalem en 1444. Chassés peu à peu de leurs royaumes de Terre Sainte par les Turcs, les chrétiens se replièrent d'abord dans l'île de Chypre, puis d'autres îles grecques, telle Rhodes. C'est là que notre Pierre devint grand maître de l'ordre en 1476. D'une grande renommée, surnommé « le bouclier de la chrétienté », il occupait un rôle prestigieux dans les relations entre Occident et Orient.

oici en quelques mots l'histoire de Pierre d'Aubus-

Or, voilà que le sultan Mehmet II de Constantinople, devenue Istanbul après la conquête par les Turcs en 1453, vint à mourir. Son successeur désigné - et fils aîné - avait pour nom Jem, mais il fut évincé du trône par son cadet Bajazet, à la suite d'une guerre fratricide. Jem eut alors l'idée de se réfugier à Rhodes, chez les Hospitaliers. Pierre d'Aubusson imagina se servir du prince comme monnaie d'échange une sorte d'otage – entre le royaume de France et la Sublime Porte. Jem gagna la France pour échapper aux convoitises des autres souverains d'Occident. Pierre d'Aubusson organisa son accueil sur ses terres limousines, à Bourganeuf précisément, où il fit construire une énorme tour. Défensive certes, elle avait cependant tout d'un palais à l'intérieur. Jem n'y séjourna que deux ans. Les habitants de Bourganeuf

prirent l'habitude de l'appeler Zizim, déformation de Jem. Son frère le sultan payant les chrétiens pour le garder prisonnier, il ne fut jamais libéré, et mourut à Capoue en 1495, huit ans avant Pierre d'Aubusson.

Epilogue – le voyez-vous venir ? depuis un demi-siècle s'est constituée à Bourganeuf une importante communauté d'origine turque (voir dans IPNS n° 58 l'article d'Alain Carof) et aujourd'hui à Aubusson règne toujours un Moine (v. plein de n°s d'IPNS). En histoire, c'est ce qu'on appelle un raccourci.





IPNS - le journal - n°76 - septembre 2021 - **12 IPNS** - le journal - n° 76 - septembre 2021 - **13**

Un noble limousin brigand, au temps de la Guerre de Cent Ans Mérigot Marchès

(1355-1391)

Les historiens s'accordent sur un point : la sédentarité est une caractéristique dominante des sociétés anciennes. À la fin du Moyen Âge l'horizon de l'écrasante majorité des hommes se limitait au village, à la paroisse. En gros, le monde était ce qu'on pouvait saisir du regard, perché sur une colline : son village, trois ou quatre clochers au loin, c'était presque tout. La foire locale représentait déjà une « aventure ». C'est bien plus qu'une aventure qu'a vécu ce guerrier « routier », au service du roi d'Angleterre.



Au XIV^e siècle, la mort pouvait faucher en une année le tiers ou le quart de la population d'un village, d'une cité ou d'une région. La vie de Mérigot Marchès, petit noble né à Saint-Léonard de Noblat, apparaît ainsi exceptionnelle : des rives de la Vienne à Paris, via Londres et Saragosse, le Languedoc, le Limousin et l'Auvergne traversés maintes fois de part en part. Ce personnage étonnant donne tout son sens à ce qu'était une « Compagnie d'Aventure ».

On connaît bien sa vie grâce à deux documents exceptionnels: d'abord Jean Froissart qui lui accorde une belle place dans ses Chroniques. Nous avons également le texte de son interrogatoire lors du procès qui mena à son exécution, conservé dans le Registre criminel du Châtelet de Paris de 1389 à 1392.

Les débuts d'une carrière de « briguant »

Du côté paternel, sa noblesse est toute modeste et de fraîche date. Son père Aymery tenait en fief de l'évêque de Limoges la seigneurie de Beaudéduit à St Léonard. Mérigot (« le petit Aymery ») y est né vers 1355. La noblesse est un peu moins obscure du côté maternel : sa mère était une fille de Guillaume d'Ussel.

Le Limousin du temps était « anglais », mais son père se considérait sujet du roi de France Jean le Bon. Mérigot fut confié pour son éducation à deux petits chevaliers qui faisaient partie d'« iceux d'Angleterre ». Ils lui apprirent beaucoup de science militaire, l'escrime, à se tenir sur un cheval et un peu de « lettres ». Après 1370, alors que la majorité des seigneurs limousins prennent le parti du roi de France Charles V contre les ravages des Anglais, Mérigot se met au service de Richard Neville comme simple écuyer. Edouard de Woodstock dit le « Prince Noir » (qui avait livré Limoges au pillage et au massacre en 1370), ravage toujours le Limousin, forçant de nombreux seigneurs à lui rendre hommage en tant que duc d'Aquitaine. Sous la contrainte, Brive et Tulle se donnent aux Anglais. Géraud d'Ussel, oncle maternel de Mérigot, lui présente alors son neveu qui prête serment de fidélité au roi d'Angleterre Edouard III. Il guerroya de fait toute sa vie au nom du roi d'Angleterre - au plus grand profit de sa fortune personnelle! Il mena nombre de batailles, surtout en Limousin. En 1378, il est à Londres, à la cour du roi Richard II, aux côtés de grands nobles anglais. Son avis est écouté, ses succès sont reconnus. Il est un prince qui compte parmi « ceux d'Angleterre ». Cette position va jusqu'à pousser Charles V à le signaler comme un grand danger pour le royaume et lui confisquer



ses fiefs et biens – mesure sans effet concret, car il les tient de fait en « franc alleu ».

Pérégrinations d'un « Grand Routier »

Alors que la monarchie des Valois reprend de la vigueur, il se présente donc comme sujet et vassal de Richard. Mais, c'est pour son propre compte qu'il se bat. Il règne alors véritablement sur le plat pays du Haut-Limousin. Selon Froissart, Marchès est à la tête d'une « ligue de brigands » de 600 « lances » (cavaliers) soit près de 3000 hommes en comptant les soldats « de piétaille ». Il a à son service un triste personnage, Geoffroy Tête-Noire, qui tient pour lui Ven-

tadour et le Bas-Limousin. Le routier en arrive même à s'intituler « duc de Ventadour, comte de Limoges, sire et souverain de tous les capitaines d'Auvergne, de Rouergue et de Limousin ».

Mérigot Marchès tient donc toute une petite noblesse rurale limousine qui ne se sent guère française. Ces chevaliers de modeste origine vivent de la guerre durant toute la fin du XIV^e siècle, en vivent d'ailleurs fort bien! Pour la plupart de ces hommes, «le Français» – dont ils ne comprennent en général pas la langue – est tout autant étranger que « l'Anglais ». Le roi de France signifie pour eux impôt et lourdes obligations militaires, alors que l'éloignement du



Britannique leur laisse une large liberté pour piller, incendier et rançonner le pays. La guerre entre royaumes devient vite une guerre privée « fraîche et joyeuse » (Froissart), une « Aventure ».

La manière est rodée : on pille la campagne, on prend les bêtes, les biens, les étoffes, la vaisselle, on intercepte les caravanes de marchands, on capture de riches abbés que l'on rançonne. « Quand nous chevauchions, cette vie était belle et bonne ». Les paysans y trouvent souvent leur compte, approvisionnant les nouveaux maîtres en échange de leur protection.

De fait, les communautés villageoises – même contraintes – s'accommodent mieux de la présence de l'« Anglais », que de la pression fiscale des seigneurs résidant à Limoges. La ville se retrouve ainsi coupée de sa campagne, ce qui entraîne pour elle une hausse des prix et des soucis de ravitaillement. D'où un commerce des vivres et des bêtes paradoxalement florissant pour les paysans.

Marchès, maître du Limousin, tourne alors ses ambitions et ses raids vers l'Auvergne voisine, depuis sa base de St-Pantaléon-de-Lapleau (Corrèze). De là il rapine et rançonne jusqu'à Toulouse, Béziers, Montpellier et s'empare de marchandises de provenance lointaine : peaux, soieries, épices, objets de luxe, armes, œuvres d'art ... « Tout était nôtre. Nous étions étoffés comme des rois ».

Un « État voyou » au cœur du royaume de France

C'est entre 1383 et 1390 que se situe le sommet de sa gloire. En Auvergne, il tient plusieurs forteresses. Il pénètre jusque dans Montferrand qu'il pille méthodiquement, tout en épargnant la population. Il traite d'égal à égal avec le comte d'Armagnac, un des plus puissants princes de France, avec qui il signe un traité en 1388. Ce prince le paye richement pour aller combattre en Aragon, moyen de l'éloigner un temps. Selon Froissart, il voulut même l'envoyer en « Barbarie » (Afrique du Nord). Mais à son retour en France, en 1390, il s'empare de la Bourboule et du château de la Roche-Vendeix.

De là il rançonne le pays alentour et accumule « chars » (viandes), vins, sel, « fers et aciers ». Sa garnison attire les troupes mises en « chômage technique » par les trêves dans la guerre : soldats perdus ne se résignant pas à la paix, ils grossissent les rangs de sa puissante Compagnie. C'est une des caractéristiques de la Guerre de Cent Ans : les périodes de paix voient les combattants congédiés dévaster les pays, faute de revenus.

En 1390, Mérigot Marchès est aussi puissant que les grands princes du royaume. Charles VI s'en inquiète et le fait assiéger deux mois à la Roche-Vendeix par le duc de Berry. Mérigot « avait été déshonorable, et était un pillard faux et mauvais contre la couronne de France, et par lequel trop de vilains faits, trop de pilleries et roberies avaient été faites » (Froissart). Sentant la situation tourner à son désavantage, il tente de se rendre en Angleterre clandestinement, ou, à défaut, à Bordeaux.

Mais il est trahi par un de ses cousins, qui le livre au comte d'Armagnac contre d'importantes faveurs. Le roi Charles exige qu'il lui soit remis aussitôt. Le fils d'un modeste chevalier « miaulétou » en est arrivé à faire trembler le royaume pourtant ragaillardi des Valois.

Le procès

Conduit à Paris, il est jugé, avant d'être exécuté place des Halles en juillet 1391. Il est gardé à la prison de La Boucherie, par deux sergents qui doivent prêter serment sur l'Évangile de ne laisser personne parler au prisonnier. Ses juges n'ont rien à envier à ceux qui jugèrent Jeanne d'Arc un demi-siècle plus tard. Le personnage inspire une telle crainte que quatre hommes le tiennent en respect de leurs arbalètes. Il rappelle sa vie, depuis sa jeunesse, énumérant les places qu'il a tenues et prises : sans vantardise, il rappelle que ses places allaient du Berry à la Dordogne, ce qu'il ne faut pas voir comme un territoire continu, mais plutôt des forts épars.

Il déclare sans sourciller à ses juges que son seul but a été de « prendre le Français, le mettre à rançon ... piller son pays, mettre les gens sous son gouvernement, le bouter du pays ». Le Limousin justement est alors en passe d'être repris par les Valois. Les armées françaises avancent, prenant – non sans difficulté – place par place. Ainsi, le fort de Melle, et celui d'Orcival.

Un certain Ferrando, mercenaire espagnol, tente de tenir les routes pour le compte de Mérigot. Des alliés, grassement payés, mais pas très sûrs, lui coûtent une fortune. Des chevaliers auvergnats tergiversent. Les tentatives de trêve entre les deux royaumes affaiblissent le chef de compagnie. Les marchands débiteurs ne payent plus. La Guyenne anglaise lui propose une aide, que Mérigot, par fierté – perdu pour perdu – décline, disant : « qu'il aye porter secours et aide



à d'autre gens ». Il vient tout simplement de renvoyer d'un revers de cape le plus puissant des princes anglais du continent.

Le terme d'État est alors mal adapté. Marchès, n'a jamais eu l'idée d'administrer ses domaines. Tout n'est qu'alliances, coups de force, promesses, et dépenses . Mais le personnage en impose. Né dans une petite seigneurie de quelques hectares, il a tenu, pendant trois ans, un territoire allant de la Charente aux abords de St-Etienne, et de Sancerre au nord à Rodez au sud, le Limousin et l'Auvergne en étant le cœur, soit une centaine de forteresses, et leurs campagnes. Quand on lui parle de sa fortune – qui fut immense – il déclare avoir tout enterré mais ne pas se souvenir où.

Pour Mérigot la guerre n'est pas quelque chose qui doit déboucher sur une trêve, une paix, une conquête ou une victoire. Pour lui la guerre est un mode de vie, l'état normal de la société.

Il a beaucoup parlé à ses juges, des semaines durant. Ils ont noté ses dires avec une grande précision. Ils sont étonnés de son français parfait, ses élans d'emphase, son absence de regret. Ils notent aussi qu'il se renferme facilement. Mérigot devait avoir un minimum de connaissance du latin. Il connait Virgile et Végèce où il a dû puiser son génie militaire. Génie militaire certes mais en revanche aucun génie politique. Les juges lui proposent de reprendre « le dit pays en fief et de demeurer au roi de France, que tout ce qui lui avait fait serait pardonné [...] »

Le verdict et la triste fin

Le Registre nous dit que ces mêmes juges discutèrent longtemps de ce qu'ils devaient décider. Ils lui permettent aussi de voir plusieurs de ses hommes « tournés français » : une dizaine de ses chevaliers le visitent et le supplient d'accepter. Rien n'y fait. Son choix parait absurde : c'est non. Face à cet orgueil, un sens de l'honneur archaïque, une

pointe d'arrogance peut-être – une personnalité hors du commun à coup sûr : ce sera la mort, et la plus horrible et exemplaire possible. Les derniers mots de Mérigot à ses juges sont de leur dire

qu'il estimait, à moins de 45 ans, avoir eu une vie belle, ne pas avoir fait de mal, ne regrettant rien et restant sujet du roi d'Angleterre.

Dans les actes transparaît un tout autre personnage que le

bandit de Froissart. Si l'occitan est sa langue maternelle, il parle un français parfait, connaît bien l'anglais, un peu d'espagnol et d'italien. Il a beaucoup lu - surtout des Romans de chevalerie, les Troubadours poitevins et un peu de poésie. Froissart ne se lasse pas de détailler les méfaits du sire, mais le dit subtil, imaginatif, triste et pensif. On est loin de l'image du pillard sans foi ni loi.

Mérigot n'a aucun remords. Il se sait condamné, et c'est sans trembler qu'il va à l'exécution. Mis au pilori, on lui tranche la tête puis l'écartèle, les quatre quartiers exposés aux portes de Paris.

onclusion

Juger moralement la vie de Mérigot Marchès n'aurait aucun sens aujourd'hui. Fame Peste Bellum- la faim, la peste et la guerre - ont rythmé la vie des hommes de cette fin du Moyen Âge. Dans l'Histoire, guerre et malheurs sont bien plus la situation « normale » que paix et douceur de vivre, qui sont de fait l'exception. C'est un homme de son temps, comme il y en eut bien d'autres. Ses méthodes ne différaient guère des armées régulières. Un « héros national » comme Bertrand Du Guesclin n'aurait rien à lui envier en matière de cruauté et d'enrichissement personnel. D'un homme qui a parcouru tout ce qui comptait dans l'Europe occidentale du temps. Froissart nous laisse l'image d'un sombre personnage de roman; mais les minutes de son procès montrent un homme bien plus complexe et ambigu.

Franck Patinaud

Bibliographie

Boris Bove, La France au temps de la Guerre de Cent Ans, 2009, Jean Tricard, Les campagnes limousines du XIVe au XVIe siècle, 1996, Germain Butaud, Les compagnies de routiers en France, 2012, Vincent Challet, Villages en guerre: les communautés de défense dans le Midi pendant la guerre de Cent Ans, dans Archéologie du Midi médiéval. Tome 25,

Mais pour donner chair à ce personnage, rien ne remplace les textes d'époque :

Jean Froissart, Chroniques, ch. XIV. On trouve une version en français modernisé en poche (collection « Lettres Gothiques ») Registre criminel du Châtelet de Paris, tome 2 Marchès vu par ses juges... et par lui-même ; un document irremplaçable (sur Gallica).



La Roche Vendeix. La forteresse depuis laquelle Mérigot Marchès a tenu en respect les armées françaises pendant deux mois. Le fort a été totalement rasé. Ce devait être une sorte de petit Montségur

IPNS - le journal - n°76 - septembre 2021 - **14**

Les cochers chauffeurs limousins dans la région parisienne



Pendant près d'un siècle - de 1880 à 1970 - une grande partie de la Montagne limousine a vécu au rythme des allers et retours des cochers de fiacre, puis des chauffeurs de taxi, à tel point que la nationale 20 dans sa traversée de Montrouge, entre la porte d'Orléans et la Vache Noire, était surnommée l'avenue des Limousins. Pourtant cette émigration a été peu étudiée. Liliane et Christian Beynel réparent cet oubli en se basant sur le travail de leur fille, Lauriane Beynel, qui a réalisé sur le sujet un mémoire de maîtrise.

ontrairement à celle des marchands de vin de Meymac qui ont inspiré plusieurs chercheurs comme Marc Prival, ou celle des maçons de la Creuse analysée par des historiens de renommée comme Alain Corbin, l'émigration des cochers et chauffeurs n'a en effet pas été très étudiée. Nous nous sommes interrogés sur cette différence de traitement. Les maçons et les marchands de vin ont connu des sagas qui dépassent notre Landernau. Pensons aux Janoueix, Moueix, Nony, etc., qui ont fait souche dans la région de Saint-Émilion, aux Pitance de la Villedieu, installés à Lyon, partis de rien et créateurs d'une petite multinationale dans le domaine du bâtiment. L'émigration des cochers-chauffeurs, certes beaucoup plus humble par son ampleur, a pourtant profondément marqué notre région. Ses traces sont encore vivantes dans le bâti de nos villages et dans nos mentalités même si les effets s'atténuent avec le temps.

« Le pays est si ingrat... »

Cette émigration débute dans les années 1880. Nous n'avons pas retrouvé le Jean Gaye Bordas (premier marchand de vin de Meymac-près-Bordeaux) des cochers, aussi nous ne connaissons pas avec exactitude le fondateur de cette migration du travail, mais tout laisse à penser que les premiers cochers sont partis de la partie centrale du Plateau où leur nombre est particulièrement élevé. En cela, nous pouvons faire un rapprochement avec les Savoyards, presque aussi présents que les Corréziens dans ce métier, venus principalement de la Haute-Maurienne. Ces pays pauvres sont très peuplés. La densité des communes de notre canton était 7 à 8 fois supérieure à sa densité actuelle. Les conditions de vie étaient difficiles, une précarité énergétique et même parfois alimentaire sévissait. La tuberculose faisait de nombreux ravages. Les hommes étaient obligés d'aller chercher du travail pour ramener un peu d'argent dans une région qui en manquait cruellement. Les premiers départs sont des migrations temporaires comme celles des maçons creusois et ceci dès le Moyen-âge. Dans la partie corrézienne, l'émigration temporaire commence par celle des scieurs de long, en direction des Landes et des Pyrénées. Le maire de Bugeat, en 1819, s'en fait l'écho : « Le pays est si ingrat que sans l'émigration annuelle de nos scieurs de long qui nous débarrasse pendant l'hiver du tiers de notre population qui est bien faible pour l'étendue, que sans leur travail Pour mesurer l'importance des Limousins dans cette proforcé dans les Landes, le pays aurait bien du mal à vivre. » Ce métier de scieur de long, exigeant physiquement se pratiquait l'hiver. Les hommes partaient après les semailles du seigle et revenaient pour celles du printemps et surtout pour les foins qui demandaient une main d'œuvre nombreuse. En 1872, le recensement de Saint-Merd-les-Oussines en dénombre 45 et seulement 6 en 1906. Les cochers de fiacre ont pris la relève mais avec l'ouverture de la ligne de chemin de fer Ussel-Limoges en 1883, les femmes commencent à suivre leur mari.

Au Cadran Bleu, à Levallois-Perret

Entre ces migrations aux directions opposées, dans des milieux très différents, il y a néanmoins de nombreuses similitudes. Ce sont avant tout des métiers de ruraux. La conduite du fiacre est assez facile pour ces fils de petits

paysans habitués au maniement des attelages même si l'apprentissage des rues de Paris l'est beaucoup moins et surtout, comme les autres métiers des émigrés limousins (garçons de café, marchands de vin ou de toile, maçons), ils permettent de revenir au pays pour les travaux ruraux. La colonie limousine se spécialise dans ce métier de cocher de fiacre puis dans celui de chauffeur de taxi, les uns attirant les autres. La plupart du temps, les jeunes qui « débarquaient » étaient accueillis par les parents ou les voisins et hébergés dans les hôtels tenus par des « pays » comme au Cadran Bleu, près de la gare de Levallois-Perret, longtemps refuge des Meymacois. Leur premier travail, souvent, était laveur de voitures, puis graisseur avant d'obtenir le fameux certificat de capacité tant envié car il était synonyme de promotion.



fession, nous nous sommes servis des listes électorales de Levallois-Perret de 1912 et avons recensé 734 cochers et I 120 chauffeurs. Les Limousins représentent 9,4 % des cochers et 29,46 % des chauffeurs. Ils sont surtout très nombreux dans la profession des chauffeurs où la région devance largement les autres. Les Savoyards sont un peu moins de 9 %, ceux du Massif Central, avec en tête les Aveyronnais, 21 %. Un chauffeur sur deux est de langue occitane et un sur quatre est limousin. En plus de ceux qui sont recensés à Levallois, nombreux, surtout parmi les saisonniers (ceux qui ne travaillaient qu'une partie de l'année), sont recensés dans leur commune d'origine. En 1910, nous en trouvons 22 à Meymac, 15 à Sornac, 26 à Peyelevade. Mais cette émigration ne concerne qu'une partie du Limou-

sin. En nous servant des lieux de naissance des émigrés, nous

avons pu cartographier l'origine des cochers-chauffeurs

habitant Levallois-Perret. Ce métier est avant tout celui des originaires de la Montagne limousine. Meymac arrive en tête avec 24 chauffeurs (sans compter ceux recensés au pays), suivi par Sornac avec 22 chauffeurs, Peyrelevade 21, Saint-Setiers 19 et Tarnac et Saint-Merd-les-Oussines 17, etc. C'est donc bien, une spécialisation locale de la partie haute de la Montagne limousine corrézienne.

Levallois-Perret, premier village de la Montagne limousine

Le recensement de 1896 indique pour Levallois-Perret une population de 46 542 habitants dont 4 442 sont nés en Corrèze et 660 en Creuse. Les Corréziens émigrés, pour la plupart de fraîche date, sont plus de 9,4 % de la population de cette commune. Ils ne sont devancés que par les Aveyronnais qui pratiquent souvent le même métier et une langue occitane légèrement différente. C'est l'époque d'une curieuse société que l'écrivain local René Limouzin - lui-même fils de chauffeur - décrit dans son livre Paris-sur-Sarsonne (éditions les Monédières, 1981). Nos Corréziens vivent entre eux, fréquentent les cafés des « pays » dont un s'appelle encore « Le Limousin » (mais sa clientèle est composée aujourd'hui de cadres), vont aux bals des Corréziens de Paris dont le premier président est François Laroubine, originaire de Saint-Merd-les-Oussines, habitent les mêmes immeubles. Les femmes, par contre, ne s'aventurent que rarement en dehors de leur quartier.

Nous avons cartographié leurs lieux d'habitation à partir des listes électorales de 1912. Les Corréziens habitent surtout à proximité de la place Collange où se tient le garage de la G7, entreprise moderne, capitaliste, fondée par le Comte Walewski en 1902, qui possédait à la veille de 1914 2 590 automobiles. Chiffre considérable, nécessitant une mise de fonds très importante, les voitures étant construites de manière artisanale. Curieusement, les originaires de la vallée de la Maurienne habitent eux à proximité de Paris, à l'opposée de la G7, bien qu'elle emploie nombre d'entre eux.

Le travail des taxis

Une fois le sésame obtenu, c'est-à-dire le certificat de capacité à la conduite des taxis, nos compatriotes vont se ancer à l'assaut des rues de Paris qui, pour eux, est un vrai champ de bataille. Imaginons leur premier jour de travail dans une ville qu'ils connaissent mal, au volant d'une voiture peu fiable, dérapant facilement sur les pavés surtout ceux en bois qui étaient encore nombreux. Ils étaient payés au pourcentage de la recette (en principe, ils recevaient 27 % de la recette mais ils devaient payer jusqu'en 1912 le benzol). Quelques fois, ils faisaient une course drapeau en l'air, c'està-dire qu'ils ne déclenchaient pas le taximètre qui enregistrait les kilomètres et le montant de la course. C'était pour eux une manière de se faire un petit supplément. Le travail est dur par sa durée. Nos ancêtres taxis ne comptaient pas leurs heures qui n'étaient pas limitées. Certains commençaient très tôt, vers 6 heures du matin, et après avoir signé la feuille de route, partaient pour une longue journée qui pouvait atteindre 15 heures pour certains. Beaucoup ne se reposaient jamais, en particulier parmi les petits propriétaires, c'est-à-dire ceux qui sont propriétaires de leur licence et de leur voiture. En effet, leur but était de

gagner un maximum d'argent dans un minimum de temps et de l'apporter au pays pour reprendre la ferme familiale ou préparer la retraite. Quelques-uns étaient des saisonniers, c'est-à-dire qu'ils partaient travailler l'hiver et revenaient au printemps (cette tradition a perduré jusqu'en 1960). Paris, pour eux, n'était qu'une étape dans leur vie, un moyen de revenir au pays dans de bonnes conditions. Beaucoup n'ont jamais marché sur les Champs-Élysées ou sur le boulevard Saint-Michel. Leur seul loisir était de fréquenter les « pays » dans quelques bistros où ils retrouvaient leurs compatriotes, comme le café de la Poste à Levallois-Perret tenu par un originaire du Treich de Tarnac ou celui de la rue Fouquet, rendez-vous des originaires de Peyrelevade et de Saint-Merd-les-Oussines. D'une certaine manière, ils avaient organisé une contre-société qui tournait le dos à l'agglomération parisienne.

Les Limousins à la tête du syndicat des cochers chauffeurs

Les cochers puis les chauffeurs s'organisent pour défendre leur corporation selon leur expression en un syndicat unitaire qui voit le jour en 1889. Ils disposent depuis d'un journal Le Réveil des cochers- chauffeurs qui existe toujours. Ce syndicat dirigé au départ par des Aveyronnais va, à partir de 1898, compter quatre secrétaires limousins. Le premier est Jacques Mazaud, originaire de Meymac, remplacé par Eugène Fiancette de la Courtine. Ce dernier dirige la grande grève de 1911-1912 qui durera 144 jours, à propos de la rémunération des chauffeurs, ceux-ci refusant de payer le benzol. Grève très dure qui transforme Levallois-Perret en un véritable camp retranché, marqué par la mort d'un chauffeur et par l'échec de la grève. Il devint sénateur et ami de Pierre Laval qui fut l'avocat du syndicat pendant la grande guerre et vota les pleins pouvoirs à Pétain. De cette époque date la Fraternelle automobile, société mutuelle d'assurance, installée aujourd'hui à Clichy. En revanche, la maison commune des taxis de la rue Cavé à Levallois a disparu. Le troisième secrétaire corrézien est Damien Magnaval de Gourdon-Murat qui fut un meneur des grèves des années 1930 et poursuivit son engagement en rejoignant les brigades internationales en Espagne où il trouva la mort dans les Asturies en 1938. Le quatrième est Gérard Ducouret de Saint-Brice en Haute-Vienne qui est en poste en 1968, période où les chauffeurs observent une grève de près d'un mois.



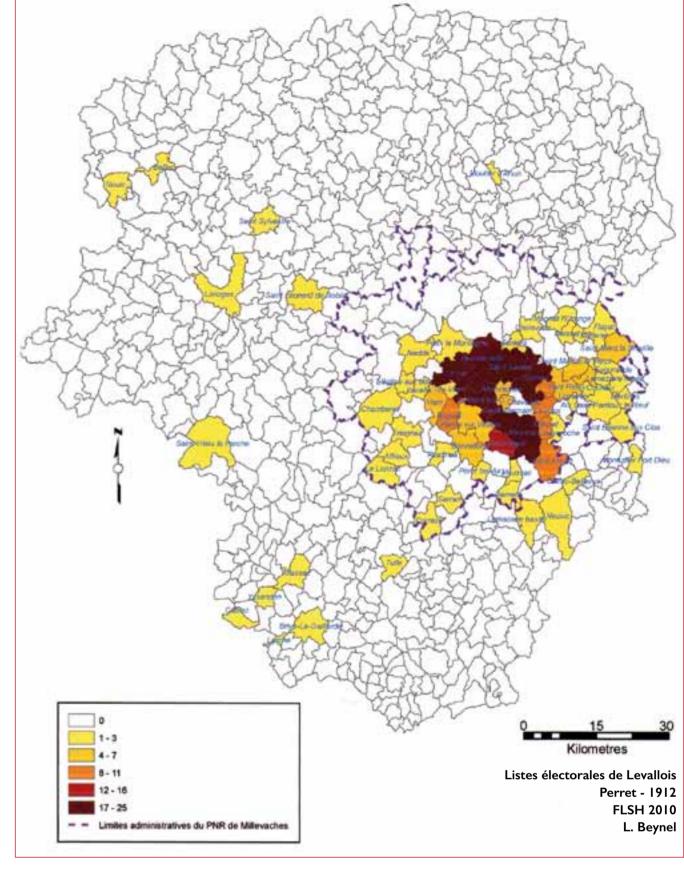
L'impact des cochers-chauffeurs sur notre région

Elle est moins spectaculaire que celle des marchands de vin de Bordeaux. Les taxis n'ont pas construit d'aussi belles maisons que celles que nous rencontrons dans les quartiers du lassonneix ou de la Montagne à Meymac, mais leur impact est loin d'être négligeable. Des villages entiers comme celui des Maisons (commune de Saint-Merd-les-Oussines) ont été en grande partie élevés avec l'aide des taxis qui à Levallois se contentaient de petits logements sans confort. Certains ont même construit ou réparé des bâtiments agricoles qu n'ont jamais réellement servi.

Cette différence entre nos différents types d'émigration se retrouve jusque dans les cimetières : les tombes des marchands de vin sont spectaculaires, marquant pour la postérité leur réussite, tandis que celles des cochers-chauffeurs sont beaucoup plus modestes. Tout comme l'impact politique de ces métiers. Les marchands de vin ont plutôt penché à droite ou vers le parti radical, tandis que les cocherschauffeurs, formés à la dure lutte syndicale, ont penché très tôt vers le parti socialiste. Avant 1914, ils fréquentaient la section socialiste des originaires de Paris et en 1904 plusieurs chauffeurs étaient adhérents de la section locale du Parti Socialiste de France dirigé par Jules Guesde. En 1920, la majorité du syndicat des chauffeurs va choisir le jeune parti communiste et il est probable que ce choix a pesé sur la vie politique de notre région avec, il est vrai, d'autres influences comme celle de Marius Vazeilles.

Liliane et Christian Beyne

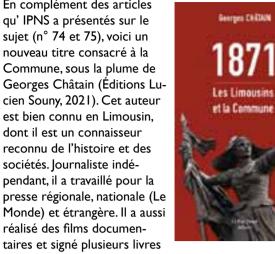
Classement par commune des cochers chauffeurs originaires du Limousin, inscrits sur les listes électorales de 1912 à Levallois Perret





1871 : Les Limousins et la Commune

En complément des articles qu' IPNS a présentés sur le sujet (n° 74 et 75), voici un nouveau titre consacré à la Commune, sous la plume de Georges Châtain (Éditions Lucien Souny, 2021). Cet auteur est bien connu en Limousin, dont il est un connaisseur reconnu de l'histoire et des sociétés. Journaliste indépendant, il a travaillé pour la presse régionale, nationale (Le Monde) et étrangère. Il a aussi réalisé des films documen-



sur le patrimoine du Limousin. Cet ouvrage met l'accent sur les évènements assez mal connus de la Commune de Limoges (4 avril 1871) tout en les replaçant dans le contexte régional et national. Il s'agit d'une excellente synthèse, très bien documentée, dans une écriture agréable et claire. Notre région avait su faire émerger, depuis 1848 et le retour de la République en septembre 1870, le principe de laïcité et une durable tradition de gauche. D'où son entrée en effervescence, dès l'annonce de l'insurrection parisienne.

Casse-rôles toujours pertinent

Les deux derniers numéros de Casse-rôles, trimestriel féministe et libertaire déjà présenté par IPNS, offrent deux dossiers copieux et passionnants ; Dans le numéro 16 : « 1871: Commune(s) », à l'occasion du 150^e anniversaire de la commune de Paris. Dans le numéro 17 : « L'éducation libertaire », avec la revue N'autre école. Le prochain dos-



santé des femmes : « Les femmes, grandes oubliées de la

Les membres du collectif de la revue seront à Gentioux, lors de la fête de la Montagne.

Contact: casse-roles@outlook.fr

Psy-psy: la brochure

Pour en savoir plus sur le groupe d'entraide et de soutien psychologique (dit Psy-psy) qui accompagne depuis presque 10 ans des personnes en situation difficile sur le Plateau, on peut lire une petite brochure qui vient d'être éditée. Il s'agit d'un long entretien avec une des fondatrices de ce groupe qui explique en détail sa genèse, son histoire et ses principes de fonctionnement. Une démarche prudente



et empirique qui s'appuie sur un réseau large de bénévoles avec quelques professionnels de la santé, mais dont l'originalité est justement de se situer en dehors du strict champ professionnel et médical. « On est majoritairement confronté.es à des situations de mal de vivre : soit existentiel, depuis des années et dans une forme de souffrance, pour des personnes qui peuvent parfois être diagnostiqué.es dépressives ; ou alors des difficultés ponctuelles, qu'on appellerait aujourd'hui des formes de burn-out, qui ne sont d'ailleurs pas que présentes dans le champ professionnel, on peut avoir des burn-out militant, ou de femme au foyer... » Comment se passe la rencontre, l'accompagnement, la « sortie de crise », c'est ce qui nous est clairement expliqué dans ce texte. Parfois un simple coup de fil suffit et la personne s'est déchargée de son problème. Parfois on est confronté au désir de mort. Entre les deux une palette de situations auxquelles la plasticité du groupe et son écoute permettent de répondre au mieux.

> Pour se procurer la brochure : groupedentraideetdesoutienpsy@ilico.org

L'Avenir agricole, organe de combat

des médecins légistes et des

quelques-uns de notre coin,

comme les romanciers Antonin

Varenne, Serge Quadruppani

ou Patrick K. Dewdney). Une

mine de découvertes et de

qui donne envie d'aller en

découvrir ou en lire plus!

propositions très suggestives

Contact et abonnement : https://

actualite.nouvelle-aquitaine.science

Journal d'information des Confédérations paysannes

autant d'histoire, d'archéologie et de littérature, que de

l'automne est en large partie consacré aux faits divers.

On y évoque des évènements du passé, on y croise

auteurs de romans noirs (dont l'actualité

mathématiques ou de jardinage. Le numéro de l'été et de

FAITS

DIVERS

THE SHORTS

SE IN M

Pour une PAC plus just

du Limousin, L'Avenir agricole entame avec son 265e numéro (juin 2021) une nouvelle formule sur 8 grandes pages trimestrielles. Revendiquant en ouverture « une PAC plus juste », ses rédacteurs sont tous des paysans et des paysannes qui portent leur propre parole. Au sommaire un dossier sur les « heurts et malheurs de la transition écologique », avec en particulier un article sur le

mirage de la production énergétique sur les fermes et un autre sur les raisons pour lesquelles il faut parler de lutte des classes dans le cadre du changement climatique. On y trouve également un hommage à Jérôme Laronze, cet agriculteur tué par un gendarme en 2017 (voir IPNS n° 63) et un appel à la création d'une filière labellisée pour l'élevage bovin en Limousin. Pour se tenir au courant de l'actualité paysanne dans notre région, on peut s'abonner pour 15 € par an à ce journal, même si on n'est pas adhérent de la Confédération paysanne. C'est aussi une manière de soutenir les acteurs régionaux d'une agriculture paysanne.

Contact et abonnement : cplimousin@laposte.net

d'objecteur de conscience en octobre 1973, il fut appelé le 24 mai 1974 à rejoindre l'ONF auquel le ministre de l'Agriculture avait décidé d'affecter tous les objecteurs. Comme la majorité de ceux-ci, il s'insoumit et passa en procès au tribunal de grande instance de Limoges le 23 février 1976. Ce procès fut un grand moment de mobilisation antimilitariste, écologiste et occitaniste. Il fit grand bruit en Limousin et les soutiens ne manquèrent pas. Finalement, celui que le procureur avait traité d' « extrémiste du châtaignier » écopa de deux mois de prison avec sursis. Au-delà des péripéties de cette histoire plaisamment contée, ce texte nous fait partager

Objecter

Le premier texte, « Mon objection »,

relate de façon précise ce qu'a été

son parcours. Ayant obtenu le statut

Renverser la vapeur À la suite, figurent les « textes du confinement ». Dans « De la nécessité de renverser la vapeur » il part du constat des déséquilibres, devenus des impasses, du monde actuel. Première impasse : la démographie. « Pour qu'elle soit acceptable (...) la population devrait valablement être ramenée au tiers de son chiffre actuel, pour la France à la moitié. » « Qui ne voit, ne veut pas voir que la surpopulation planétaire (...) est notre grand problème, ne voit rien et ne risquera jamais rien résoudre. » Deuxième impasse : les déchets. « La terre n'est plus qu'une vaste poubelle de béton, de caoutchouc, de plastiques et autres matières synthétiques, de ferraille, de toute sorte de métaux plus ou moins transformés. » Jan dau Melhau note a contrario que « la société rurale traditionnelle, si peu consumériste,

l'antimilitarisme viscéral de Jan dau Melhau, qui s'abreuve à

deux sources : d'abord la détestation de la hiérarchie rigide

et de l'autoritarisme brutal propre à l'institution militaire,

ensuite la révolte générée par l'injustice et l'horreur des

guerres coloniales (et particulièrement celle d'Algérie).

arrivées à leur terme pourrissaient ou rouillaient sans choquer dans un coin de charrière. » Troisième impasse : la mobilité qui confine à la bougeotte, et la vitesse. Avec l'invention de la machine à vapeur, « la vitesse est en route, tout va suivre, sans cesse allant s'accélérant. Vitesse qui va de pair avec la concentration et le gigantisme. La bagnole, l'usine, le gratte-ciel, la mégalopole. À la fin du XVIIIe siècle, on s'est trompé de route. » Il liste alors tout ce à quoi il faudrait renoncer pour renouer avec une société vivable. C'est en quelque sorte un inventaire de ce qu'implique une décroissance radicale, et le « retour à une vie frugale, simple, stable, assise, sédentaire. » « Il faudrait revenir à la petite communauté paysanne, autonome et autosuffisante qu'en Limousin ou en Bretagne on appelle un village. » Ce qui

Entre engagement, utopie et nostalgie, Jan dau Melhau se livre

g distribution distribution control on the

MON OBJECTION

ET AUTRES TEXTES

jan me Merma

Le dernier opus de Jan dau Melhau, Mon objection et autres textes, est un livre de mélanges rassemblant divers textes plus ou moins récents, plus ou moins

coup d'aisance l'imparfait du subjonctif et utilise de savantes constructions de phrases, mais qui ne laisse aucune place à l'obscurité et au jargon.

longs, qui tous suscitent la réflexion. C'est un bel objet, soigneusement réalisé par une imprimerie charentaise. Pour en découvrir le contenu, il faut s'armer

d'un coupe-papier et en couper les pages. Excellente préparation à la lecture toujours plaisante de la prose élégante de Jan dau Melhau qui manie avec beau-

le conduit à esquisser les thèmes qu'il développera dans le texte suivant : l'opposition entre la machine et l'outil, le second étant seul cohérent avec la petite unité rurale et la distinction entre métiers et emplois, les premiers seuls pouvant trouver leur place dans cette utopie rustique. Et de terminer ce premier texte du confinement en parlant de deux institutions auxquelles Ivan Illich s'était intéressé en son temps : l'école et la médecine. Jan dau Melhau ajoute sa patte aux analyses d'Illich. Pour l'école, il note qu'on n'a pas besoin, pour les apprentissages essentiels (lire, écrire, compter) d'un « magister en sa classe. Et pour le reste, le maître enseignera l'apprenti comme ça s'est toujours fait. » Quant à la médecine, telle qu'on l'entend aujourd'hui, elle n'aurait pas cours dans son village : « Je vois peu d'avenir pour la grande confrérie du caducée (...) Des gens savent guérir, ils sont des herbes et des rituels, le vieux chamanisme n'est pas si loin et surtout les gens savaient – sauraient – mourir sans en faire une maladie.»

Après deux textes, l'un sur la machine et l'outil, l'autre sur les États nations, ces « entités déraisonnables », on trouve deux ensembles de textes concernant deux luttes auxquelles Jan dau Melhau a pris une part importante et souvent prépondérante. Contre les plantations de pommiers, un exemple d'industrialisation de l'agriculture, de pollution de l'environnement et d'atteinte à la biodiversité : « Elles empoisonnent nos vies, détruisent nos paysages, elles sont une agression permanente contre nos santés, notre regard, notre mémoire (...) contre la vie. » Deuxième affaire : Chauffaille, domaine situé sur la commune de Coussac-Bonneval (Haute-Vienne), devenu propriété de la communauté de communes, sur lequel est projeté un « Disneyland de la musique ». Il reprend avec précision l'historique du lieu. avec notamment cet épisode où il fut vendu à l'armée qui y fit pas mal de dégâts. Pour le reste IPNS s'est fait l'écho dans ses n° 53, 67 et 68 des luttes menées contre ce « Zizic' land », et particulièrement du jeûne public de trois jours qu'entreprit Jan dau Melhau avec sa compagne Brigitte « pour montrer leur opposition absolue au parc de loisirs à Chauffaille ».

Le livre comprend également tout un développement autour de la musique traditionnelle, retraçant les efforts des musiciens militants pour conserver les morceaux musicaux et redonner vie aux instruments anciens. Certains passages laissent perplexes, comme cette affirmation : « La perte du bon goût naturel de l'oreille (...) vient de cette trouvaille mathématique dite gamme tempérée (...) qui assure le triomphe de l'artifice et de la rigidité et trouve son aboutissement caricatural dans le piano, supplice de toute oreille sensible, véritable insulte à l'idée même de musique! » Dur à avaler pour qui aime Vladimir Horowitz, Duke Ellington ou Earl Hines! Parmi les pépites de ce livre citons pour terminer l'appel du 5 juin 2014 contre les nouvelles grandes régions, signé « le préfet du maquis, alias JdM » et les 14 aphorismes dont beaucoup mériteraient la citation. Au total un livre divers, générant un grand plaisir de lecture, parfois irréaliste (mais Jan dau Melhau le sait bien), souvent vigoureusement combatif et presque constamment provocateur.

Jean-François Pressicaud

Jan dau Melhau, Mon objection et autres textes, à commander chez l'auteur au prix de 15 €, à Royer, 87 380 Meuzac, ou (que Jan dau Melhau nous absolve!) sur le site internet de la librairie occitane www.libraria-occitana.org

L'Actualité Nouvelle Aquitaine :

la dasse!

Sur 200 pages sur papier épais, tout en couleurs, dans un format nouveau et chic de « mook », L'Actualité Nouvelle Aquitaine, qui n'est en rien une publication institutionnelle de la Région du même nom, mais qui est édité par l'Espace Pierre Mendès-France de Poitiers, se veut le reflet de l'actualité scientifique, technique, économique régionale.

Son sous-titre « Science et culture, innovation », reflète cette ambition qui permet de savoir ce qui se trame dans les labos de recherche des universités régionales, ce qui se publie de nouveau, sans exclusive : on y parle

CHRONIQUE D'EXILS

Etrangers: **Avis de tempête**

Des arrêtés d'expulsion en rafales

Les refus de séjour et les arrêtés d'expulsions pleuvent, que ce soit à l'encontre les personnes présentant un contrat de travail en CDI à temps plein dans des entreprises qui peinent à recruter et qui figurent sur la liste des métiers en tension, que ce soit contre des personnes présentes de longue date sur le territoire et dont les enfants sont nés et sont scolarisés ici depuis plusieurs années, que ce soit à l'encontre des mères d'enfants français, des mineurs isolés en fin d'apprentissage que leur patron veut embaucher, des malades, etc. Voilà la réalité, sur notre Montagne comme ailleurs. Macron appelle à 100 % d'exécution des expulsions (ce qui est impossible), suspecte de fraude les demandeurs d'asile, n'hésite pas à jouer la carte de l'assimilation étranger = délinquant, et appelle au rétablissement de la double peine en expulsant tous les délinquants quel que soit leur délit... Le ministre de l'Intérieur surenchérit. Voilà leurs seules réponses aux demandes de régularisation face à un système qui fabrique des sans-papiers. Pendant ce tempslà, quatre ans après son arrivée en Europe, Aminata peut enfin déposer sa demande d'asile! Quatre ans d'attente et d'incertitude... Et le chemin est encore loin d'être terminé pour elle!

Afghanistan: « fermeté contre l'immigration irrégulière! »

Dans un communiqué, La Cimade, le Syndicat des Avocats de France, le Gisti, la Ligue des Droits de l'Homme, les Avo-

cats pour la défense du droit des étrangers et le Syndicat de la Magistrature réagissent aux propos d'Emmanuel Macron appelant à « anticiper et nous protéger contre des flux migratoires irréguliers importants » après la chute de Kaboul entre les mains des Talibans.

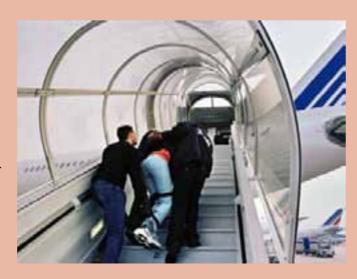
Ces propos, indiquent les signataires « sont indignes de la tradition française de l'accueil et de l'asile. Indigne [...] l'abandon des Afghanes et Afghans qui ont servi comme personnel civil de l'armée française de 2001 à 2014, accueillis au compte-gouttes par la France [...] qui refusait encore il y a quelques semaines la délivrance de visas malgré leurs cris d'alerte. Indignes [...] les atermoiements pendant des années pour accorder des visas aux milliers de membres de familles des Afghanes et Afghans à qui la France a accordé protection. Indigne [...] le harcèlement par la police dont sont victimes les exilé es afghan es dans les rues de nos villes. Indignes comme les campements de la honte régulièrement détruits par les forces de l'ordre. Indignes [...] les renvois forcés de plus de 6000 Afghans [...] entre 2004 et

Ils poursuivent : « Angela Merkel a annoncé le rapatriement de 10 000 Afghanes et Afghans [...]. Le Royaume-Uni a annoncé qu'il n'exigerait pas de passeport pour permettre aux demandeurs d'asile afghans de rejoindre le sol britannique. Deux avions militaires sont la seule mesure annoncée par la France. L'insuffisance des moyens que le gouvernement français entend déployer est insupportable, tout comme l'annonce de la fermeture des frontières européennes aux exilé es afghan es et la sous-traitance de l'asile aux pays limitrophes. Nous [...]rappelons l'obligation du respect absolu et inconditionnel de la Convention de Genève sur l'asile et des textes de l'Union européenne de protection des populations persécutées. Le personnel civil ayant travaillé pour les autorités françaises et les magistrat es et avocat es

afghan es ne sont pas les seul es que le France doit rapatrier. [...] Il y a pour chaque Afghan ou Afghane un risque réel de menace grave contre sa vie et sa personne : il est impératif et urgent de renoncer aux décisions indignes aboutissant à l'expulsion de milliers d'Afghans. »

Et d'exiger « l'ouverture de voies légales afin que tou tes les Afghanes et Afghans persécuté es qui le sollicitent, ainsi que les familles de ceux qui sont déjà bénéficiaires de la protection internationale accordée par la France, puissent rejoindre rapidement le sol français directement depuis Kaboul (...) Le gouvernement [...] doit cesser de s'engager dans des politiques et discours empruntés à l'extrême droite. Sixième puissance économique mondiale, la France a les moyens d'accueillir les exilé es d'Afghanistan. Surtout,

La Cimade a lancé une pétition en soutien aux Afghans et Afghanes menacés: https://agir.lacimade.org/afghanistan



ABÉCÉDAIRE DU CYCLISME LIMOUSIN

ne faisait pas de déchets, les choses - si peu de choses -

R: trois champions limousins

ndré Raynaud, champion du monde, fauché en pleine gloire. Lorsqu'André Raynaud revint à Limoges après la conquête du titre arc-en-ciel de demi-fond (vélodrome d'Oerlikon, en Suisse, 3.09.1936), il fut accueilli comme un chef d'armée romaine au retour d'une campagne victorieuse.

Une foule immense gare à la mairie, où toulle, l'accueillit. même chose siège du RCL, André, né à avait débuté au obtenant d'exdès l'année suison service miliput bénéficier des Ruinart au Vélo-Club de

l'accompagna de la le maire, Léon Be-Le lendemain, de la mairie au son club. Cieux en 1904, RCL en 1923, cellents résultats vante. Il effectua taire à Paris, où il conseils de Paul Levallois, une véritable

académie du cyclisme. Champion de France sur route en 1926 (amateurs et indépendants), il devait se consacrer progressivement à la piste. Associé au creusois Octave Dayen, il remporte les 6 Jours de Paris en 1929 puis ceux de Marseille en 1930. Sa carrière s'est terminée tragiquement par un accident mortel sur la piste d'Anvers, le 20 mars 1937. Il est inhumé au cimetière de Vaulry.

enri Rabaute, champion de France, mais un goût l'inachevé. Henri, né à Limoges en 1943, a commencé sa car-

rière de façon fracassante, remportant avec une facilité étonnante le titre de champion de France des débutants (coureurs de 17 ans), à Saint Etienne en 1960. Son parcours est ensuite nombreux ialonné de succès – PEUCECT comme le Tour le la Corrèze en 1962, mais aussi de périodes moins brillantes. Son assiduité

à l'entraînement n'était pas à la hauteur de ses grandes dualites. Heueusement, il fut appelé à participer au Tour d'Italie 1967, dans l'équipe Peugeot. Il s'y révéla excellent grimpeur, étant le seul Peugeot à pouvoir aider son leader Merckx dans les Dolomites. Dans la foulée, il termina 21 è du Tour de France, s'illustrant dans le Puy de Dôme (second de l'étape), der-

rière Gimondi, mais devant Jimenez. Les années suivantes, il participa encore aux grands tours, de France (1968 et 1970), d'Italie (1968) et d'Espagne (1969 et 1970), où ses résultats furent cependant moindres. Encore chez Peugeot en 1971, il termina sa carrière pro dans l'équipe Sonolor Lejeune en 1972.

Il participa encore à quelques courses amateurs en 1974, avant d'arrêter totalement le vélo. Eloigné des milieux cyclistes, il décédera de maladie en 2000, à 57 ans. Bien qu'il ait eu une carrière assez brillante, ceux qui l'ont connu pensent que sa classe naturelle aurait dû lui permettre des performances encore plus remarquable, avec plus de continuité.

aurice Réjasse, champion du Limousin, la puissance et la constance.

Né en 1929, Maurice a commencé la compétition cycliste à seulement 20 ans. Il s'était auparavant forgé un corps d'athlète en pratiquant divers sports, dont la lutte. La puissante musculature de ses cuisses le rapprochait plus de la silhouette des sprinters sur piste que des longilignes

routiers actuels. Maurice s'est haut niveau (amateurs dants) pende 15 ans. Sa championnat sin 1960 à une démons ses dualites : à la fin d'un km, le peloton de

régional et indépendant plus victoire au du Limou-Lalinde, est tration de de rouleui circuit de 180 tête était encore taine de coureurs, se

illustré au plus

constitué d'une vingpréparant pour le sprint final. C'est alors que Réjasse jaillit à 4 km de l'arrivée, prit une centaine de mètres d'avance, et - en poursuiteur - conserva son maigre avantage jusqu'à la ligne. Il démontra encore son aptitude à rouler vite et longtemps en remportant à quatre reprises (1954, 60, 61, 63) le Prix Roger Auclair de Guéret, une des rares courses contre la montre dans la région. La classique de début de saison, Limoges-Saint Léonard et retour, figure également cinq fois à son palmarès, entre 1951 et 1961, épreuve dont il détint longtemps le record. Maurice n'était pas seulement un rouleur, mais aussi un coureur complet, capable de gagner sur tous les terrains. Après son arrêt de la compétition, il a continué à animer entraînements et préparation physique des coureurs du CRCL, son club de toujours.

Jean François Pressicaud

IPNS - le journal - n°76 - septembre 2021 - **18 IPNS** - le journal - n°76 - septembre 2021 - **19**



Fête de la Montagne limousine

La couverture de ce numéro d'IPNS reproduit la très belle affiche de la Fête de la Montagne limousine qui aura lieu les 24, 25 et 26 septembre à Gentioux-Pigerolles. IPNS y sera bien évidemment présent. Nous vous y attendons! Et pour connaître tout le programme, particulièrement riche en débats et en rencontres, mais aussi en concerts et spectacles, rendez-vous sur le site www.montagnelimousine.net



Biens communaux

Dans une tribune publiée dans Le Monde, un collectif de personnalités souligne l'apport des biens communaux et regrette que de récents textes de loi tendent à les éliminer. Il explique : « Les biens communaux sont des formes originales de possession foncière au croisement du droit privé, du droit public, de l'individuel et du collectif. En France, dans chaque système (par exemple, sections de commune, consortages, bourgeoisies, etc.) des droits d'usage ou de jouissance des biens sont détenus par des ayants droit, sans que ceux-ci soient titulaires d'un droit de propriété. Le nombre de biens communaux reste élevé en France, nonobstant l'absence de statistiques officielles. » On estime qu'il y a quelques 26 000 sectionnaux par exemple. « Ce système de propriété représente un patrimoine important (forêts, terres agricoles et pastorales, bâtiments). L'exercice des droits d'usage est le fruit d'une gouvernance collective afin de satisfaire les besoins de tous (eau, chauffage, construction, alimentation). (...) Ces communs fonciers ne sont pas pris en considération, alors qu'ils sont au coeur du fonctionnement de la ruralité française et en forgent l'identité. Pendant que d'autres pays européens adaptent leur législation destinée à reconnaître les fonctions des communs (le Royaume-Uni en 2006, l'Italie en 2017), la France poursuit une politique de rationalisation administrative datée qui élimine ces formes de propriété collective. » (loi n° 2013-428 du 27 mai 2013 et proposition de loi n°182 de 2019 favorisant la dissolution des sections de communes). Pour les signataires de ce texte, « Condamner ces systèmes avec l'argument simpliste qu'ils seraient une « forme dépassée » de propriété ou de gestion collective ne conduit pas à exprimer une politique d'avenir, surtout au moment où l'on cherche des moyens de répondre aux défis écologiques et sociaux. »

« Les communs fonciers peuvent servir de modèle pour relever les défis écologiques » Source: Le Monde, 28 août 2021.

Fête de la fraternité



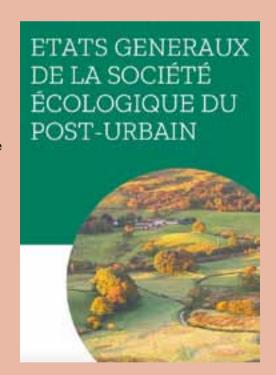
Comme il y 2 ans, la commune de Saint-Paul (87) a décidé, en collaboration avec l'Association des amis de la fondation pour la mémoire de la déportation, d'associer mémoire et présent. Durant la Seconde Guerre mondiale en effet, cette commune abrita l'un des trois camps de rétention du Limousin, où furent retenus jusqu'à 900 personnes jugées « indésirables » par le gouvernement de Vichy.

Pour les organisateurs de cette manifestation, les témoins disparaissant, « il est important de sauvegarder la mémoire et surtout de la mettre en miroir avec le présent : l'histoire offre en effet un immense champ de réflexion pour décortiquer les mécanismes créant des « indésirables », que ce soit ceux d'hier ou ceux d'aujourd'hui. » Compte-tenu du contexte actuel, cette fête est l'occasion de remettre un peu de pondération dans des discours fallacieux et souvent réducteurs que l'on entend ici ou là, discours qui sont les mêmes d'une époque à l'autre et envahissent les débats publics à défaut d'être sources de solutions. Plusieurs associations à vocation humanitaire et sociale, d'accueil et d'aide à l'intégration, seront présentes pour l'occasion. L'évènement se déroulera les 25 et 26 septembre.

> Contact : Mairie de Saint-Paul, 05 55 09 71 25.

États généraux du post-urbain

C'est confirmé! Les États généraux de la société écologique post-urbaine accueilleront entre 160 et 250 personnes les 1er, 2 et 3 octobre à Nedde (87). Toutes les informations sont sur le site https://www.posturbain.org/home. En complément ou en avant-première, on pourra regarder le film réalisé par Télé Millevaches ce printemps et intitulé : « Exode urbain en Limousin ? ». Ce film d'environ une demi-heure donne la parole à des collectifs qui viennent de s'installer, à Pierre Coutaud (en tant que maire et agent immobilier) et à un géographe de l'université de Limoges qui parle de gentrification du Plateau par les militants écolos. Il présente également la préparation des Etats-Généraux du Post-Urbain et propose une petite visite sur les ruines romaines des Cars avec l'historien occitan Jean-François Vignaud. Ce reportage sera diffusé lors de la fête de la Montagne et sera suivi d'un débat qui mettra sur la table des sujets parfois un peu tabous, tels que la gentrification du Plateau ou la question de la fin des grandes villes.



Conduire un arpentage

L'arpentage est une méthode de découverte et de défrichage à plusieurs d'un ouvrage, grâce à une technique de sondage et de construction d'une carte des idées. Enjeu : dédramatiser le rapport à la lecture et à la compréhension d'ouvrages dits compliqués, qui ne seraient réservées qu'à certains... Une manière collective d'aborder des livres qu'on aurait jamais lu ou qu'on ne lira jamais, mais s'en faire une idée, en comprendre l'essentiel et y goûter un minimum. Si vous souhaitez apprendre la technique d'un tel exercice, l'association Pivoine propose une formation de deux jours, les 18 et 19 octobre, à Faux-la-Montagne. À l'issue de cette formation, vous devriez être en capacité d'animer un arpentage et d'adapter son déroulement.

> Contacter Pivoine pour s'inscrire 05 55 54 93 49.

L'écureuil fait la tête

C'est un lecteur attentif qui, suite à la lecture de notre dernier numéro, nous a tiré les oreilles : « Surpris d'apprendre dans le petit encart consacré au dernier numéro de La Cardère que l'écureuil roux serait un mustélidé à l'instar du blaireau, de la loutre ou du glouton... En fait, c'est un rongeur. » Et effectivement de la famille des sciuridés comme les marmottes et non des mustélidés comme la fouine ou le putois!

La Fourmilière, fin

Dans notre dernier numéro nous avons présenté l'initiative de la Fourmilière à Peyrelevade. Malheureusement, pour différentes raisons, le projet qui répondait pourtant à un vrai besoin local, n'a pas pu être poursuivi et ses promoteurs ont décidé de l'arrêter. Tous les projets ne peuvent pas aboutir... C'est la vie!